

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
MINISTERE DE LA FEMME  
DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

-----  
SERVICE DU PROJET  
DES PETITS PROJETS RURAUX  
-----

RAPPORT D'ACTIVITES N° 5  
PERIODE DU 1ER JUILLET 1991  
AU 31 AOUT 1992

DIRECTION DU PROJET DES PETITS PROJETS RURAUX  
BP 3801 DAKAR - TEL : 22 28 54 - 22 28 60

**SIGNIFICATION DES ABREVIATIONS UTILISEES**

<b>F OU FRANCS</b>	: Francs CFA, sauf indication contraire
<b>GP</b>	: Groupement de Producteurs
<b>G.I.E.</b>	: Groupement d'Intérêt Economique
<b>P.I.V.</b>	: Périmètres Irrigués Villageois
<b>C.S.P.</b>	: Chef de Sous-Projet
<b>DP</b>	: Direction du Projet
<b>DPDDR</b>	: Direction du Projet "Des Petits Projets Ruraux"
<b>PPDR</b>	: Projet "Des Petits Projets Ruraux"
<b>D.I.A.</b>	: Département des Infrastructures et des Aménagements
<b>D.F.</b>	: Département de la Formation
<b>D.A.F.</b>	: Département Administratif et Financier
<b>D.E.P.</b>	: Département des Etudes et de la Programmation
<b>D.P.S.E.</b>	: Département de la Production, du Suivi et de l'Evaluation
<b>C E R P</b>	: Centre d'Expansion Rurale Polyvalent
<b>SER</b>	: Service de l'Expansion Rurale
<b>SAED</b>	: Société Nationale pour l'Aménagement des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et de la Falémé
<b>SOMIVAC</b>	: Société pour la Mise en Valeur Agricole de la Casamance
<b>C.N.A.</b>	: Centre National Avicole de MBao
<b>A.I.S.B.</b>	: Projet pour l'Auto Développement Intervillageois de la Zone de Sinthiou Boubou
<b>FONGS</b>	: Fédération des ONG du Sénégal
<b>DIREL</b>	: Direction de l'Elevage
<b>SODAGRI</b>	: Société pour le Développement Agricole et de l'Industrie du Sénégal
<b>D.P.A.</b>	: Direction de la Pêche Artisanale
<b>S.A.B.</b>	: Secteur Agricole de Bakel
<b>B I R D</b>	: Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
<b>IDA OU AID</b>	: Association pour le Développement International
<b>F I D A</b>	: Fonds International pour le Développement Agricole
<b>P.P.F.</b>	: Mécanisme de Préparation des Projets/IDA
<b>S.O.F.</b>	: Mécanisme de Préparation des Projets/FIDA

## I - PRESENTATION GENERALE DU PROJET

La deuxième phase du Projet "Des Petits Projets Ruraux" (PPPR), financée conjointement par l'IDA/BIRD et le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) pour un montant de 27,7 Millions de dollars US dont 5,4 Millions de dollars US sont la participation de l'Etat du Sénégal et des Bénéficiaires poursuivra les objectifs suivants :

- i) - encourager des initiatives locales basées sur les Groupements d'Intérêt Economique (G.I.E.), en élargissant leur participation à la prise des décisions concernant les investissements dans le secteur rural ;
- ii) - entreprendre des projets demandés par les exploitants s'il est clairement établi que les projets vont dans leurs intérêts ;
- iii) - rendre les GIE solvables vis-à-vis du système bancaire local ; et
- iv) - renforcer la capacité sénégalaise actuelle d'identification et de préparation de petites opérations rurales (CERP en particulier).

Ainsi, ce deuxième projet va concerner pour le volet IDA les Régions de : Saint-Louis (2 Sous-Projets), Tambacounda (1 Sous-Projet), Kolda (3 Sous-Projets) et une enveloppe de 4,4 Millions de dollars US destinée à toutes les régions.

Pour le Volet FIDA, les régions de : Saint-Louis (2 Sous-Projets), Fatick (2 Sous-Projets), Thiès (1 Sous-Projet), Kaolack et Tambacounda (1 Sous-Projet), Tambacounda (1 Sous-Projet).

L'Accord de Prêt N° SRS.018 du 8 Novembre 1989, rentré en vigueur depuis le 5 Mars 1990, est devenu opérationnel avec un premier versement de 100 Millions de FCFA en date du 13 Novembre 1990.

Le FIDA a choisi l'IDA comme Institution Coopérante pour l'Administration du Mécanisme d'Intervention Spécial (SOF) devant servir à la préparation des Projets.

Ce rapport destiné, au Comité Interministériel de Coordination et du Suivi du Projet institué par l'Arrêté Ministériel N° 5687 du 11 Mai 1989 modifié par l'Arrêté Ministériel N° 478 du 10 Janvier 1990, à l'Association Internationale pour le Développement, au Fonds International pour le Développement Agricole et à tous nos partenaires a pour objet de faire le point sur l'état d'avancement des différentes composantes du Projet en matière de réalisations physiques et des implications financières correspondantes.

Tel que décrit dans les deux accords de crédits, le Projet est subdivisé en catégories distinctes ayant chacune une imputation budgétaire correspondante.

Les Sous-Projets retenus dans le volet IDA sont les suivants :

- Réhabilitation des périmètres du NGallenka	12 PIV
- Périmètres Irrigués de Matam	2 PIV
- Périmètres Irrigués de Bakel	3 PIV
- Périmètres Céréaliers et Fruitiers de Fass (Médina Gounass)	2 PIV
- Apiculture Kolda	3 GP
- Périmètres Bananiers de Diendé	2 PIV
- Nouveaux Sous-Projets	62 PIV

Les Sous-Projets retenus dans le volet FIDA sont les suivants :

- Périmètres Rizicoles second NGallenka	10 PIV
- Groupement Féminin de Dimar	1 PIV
- Groupement Féminin de MBourokh	2 PIV
- Groupements Féminins de Transformation des Récoltes	93 GIE
- Micro-maréyage pour les Femmes à Dakar	15 GIE
- Sous-Projet Maraicher de Toubacouta	20 GIE
- Sous-Projet Embouche Région Fatick	36 GIE
- Apiculture II Bignona	8 GIE
- Pêche Artisanale	120 GIE

## II - ETAT D'AVANCEMENT DES DIVERS SOUS-PROJETS

### II - 1 - SOUS-PROJETS IDA

#### II - 1.1 CATEGORIE 1 : REHABILITATION DU NGALLENKA

##### II - 1.1.1. ASPECTS ORGANISATIONNELS

Les contrats de prestation de services et de développement sont respectivement signés entre la DPPR et la SAED et la SAED et les GP.

#### A) - L'EQUIPE DU SOUS-PROJET

Elle est composée d'agents de la SAED à qui le projet verse des indemnités et des contractuels directement pris en charge par le Projet.

#### Agents SAED :

- 1 Coordonnateur des Actions SAED/PPPR
- 1 Responsable des Aménagements
- 1 C.S.P.
- 3 Conseillers agricoles
- 1 Chef d'atelier
- 1 Agent Administratif
- 1 Mécanicien.

#### Agents Contractuels :

- 1 Encadreur
- 1 Manoeuvre
- 1 Chauffeur
- 1 Secrétaire
- 1 Surveillant de groupe
- 1 Animatrice indemnisée par le Projet a pris service depuis le 30 Mars 1992.

#### B) - MOYENS D'ENCADREMENT

Le Sous-Projet dispose de :

- Une 504 Peugeot pour le mécanicien ;
- 1 Double cabine NISSAN pour le C.S.P. ;
- Quatre motos pour les trois Conseillers Agricoles et l'Encadreur.

Les motos sont souvent confrontées à des problèmes de pièces de rechange.

### C) - BUDGET PREVISIONNEL

Le budget global remanié de ce Sous-Projet passe de 224 Millions de FCFA à 462,7 Millions de FCFA soit une augmentation de 106,6%.

Le budget 1991/1992 est arrêté à la somme de 226 Millions de FCFA sur une période de dix huit mois.

Cette enveloppe est prévue pour l'exécution des travaux de terrassement et de génie civil sur les 12 périmètres à réhabiliter et le fonctionnement de l'équipe d'encadrement.

### D) - CAISSES DE RENOUVELLEMENT

L'alimentation des comptes de renouvellement du Projet constitue un réel problème au sein de ce Sous-Projet.

Les groupements comprennent l'importance de l'annuité et ont tous procédé au renouvellement de leur groupe motopompe mais pour bon nombre de ces groupements l'argent ne transite pas par le compte d'amortissement.

Ils préfèrent détenir l'argent par de vers eux ou procéder à d'autres formes d'épargne qu'ils pourront mobiliser au moment opportun.

La Direction du Projet a tenu une réunion le 25 Février 1992 avec le Comité Paritaire du Sous-Projet pour donner son point de vue sur les risques liés à cette pratique.

La mesure préconisée pour pallier à cette pratique à consister à proposer des prélèvements en nature pour le riz et pour la tomate par un comité de récupération au sein de chaque GP.

L'encadrement a fait une tournée de sensibilisation dans ce sens du 30 Mars au 1er Avril 1992 au niveau de tous les villages concernés.

Une mission de la Direction du Projet du 12 au 17 Mai 1992 a pu constater que les comités de récupération sont mis en place mais l'application des mesures demeure timide.

## II 1.1.2. ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES

### A) - REHABILITATION DES PERIMETRES

Les travaux de terrassement adjugés à l'Entreprise FRANZETTI avaient démarré le 8 Mai 1991 AVEC LE Marché N° T/75/FM du 26 Mars 1991 pour un montant de 132 Millions de FCFA exécuté à 139 Millions de FCFA.

Cette enveloppe a permis de réaliser les 9 PIV suivants :

Thiangaye I, II, IV et V ;  
 Diagnoum I et II  
 Thillé I  
 Dimar I et II.

Les travaux de génie civil confiés à différentes entreprises sont achevés dans les 9 PIV et sont dans l'ensemble satisfaisants à l'exception des PIV de Diagnoum I et II où des améliorations ont été apportées.

La réhabilitation et l'extension de la base de Thillé Boubacar sont terminées et l'essentiel de l'équipement est mis en place.

Un deuxième Marché N° T/039/FM du 1er Avril 1992, adjugé à FRANZETTI pour un montant de 60 825 600 FCFA va devoir permettre l'achèvement des PIV de Fanaye I, II et III ; les attachements réalisés au titre de ce marché s'élèvent à 65 824 895 FCFA soit un dépassement prévisionnel de 4 499 295 FCFA.

Le Directeur du Projet a adressé une correspondance à la SAED pour attirer son attention sur l'impérieuse nécessité de veiller au contenu des cahiers des charges pour éviter toute forme de dépassement dans tous les Sous-Projets relevant de la SAED.

Les travaux de génie civil sont terminés à Fanaye I, II et III.

#### **B) - RAPPORT D'EXPLOITATION**

Durant l'hivernage 1991/1992, une superficie de 591 hectares a été semée en riz contre des prévisions de 582 hectares. Le semis direct a concerné 473 ha contre 147 hectares pour le repiquage.

Le rendement moyen était de 4,300 tonnes à l'hectare soit une production totale de 2 050 tonnes pour une superficie récoltée de 542 hectares.

La contre saison froide 1991/1992 a permis le repiquage de 130,2 hectares en tomate, 87 hectares en oignon, 7 hectares en maïs et un hectare de maraichage.

Le tonnage en tomate évacué au niveau des industriels SNTI et SOCAS se chiffre provisoirement à 2 605 Tonnes.

Les prévisions pour les superficies à semer en riz s'élèvent à 561 hectares pour la campagne d'hivernage 1992/1993.

La mise en eau des parcelles est effective depuis le 18 Juin 1992.

#### **II - 1.1.3. LES ASPECTS FINANCIERS**

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

## **II.1.2. CATEGORIE 2 : PERIMETRES RIZICOLES DE MATAM**

### **II. 1.2.1. ASPECTS ORGANISATIONNELS**

Les contrats de prestation de services et de développement sont respectivement signés entre la SAED et la DPPPR et la SAED et les groupements.

#### **A) - L'EQUIPE DU SOUS-PROJET**

Elle est essentiellement composée d'un Chef de Sous-Projet qui est un Agent Technique d'Agriculture, d'un encadreur qui est également ATA et d'un mécanicien.

L'équipe bénéficie de l'appui du Coordonnateur des actions PPPR/SAED qui est un agent du BEC et de celui de la Délégation SAED de Matam.

Le Projet verse des indemnités à ces trois (3) agents de la SAED.

#### **B) MOYENS D'ENCADREMENT**

Deux motos sont mises à la disposition de l'équipe d'encadrement.

Le véhicule initialement prévu pour ce sous-projet est mis à la disposition du Coordonnateur des actions SAED/PPPR comme convenu dans le protocole d'accord signé entre la DPPPR et la SAED.

Les motos sont livrées à l'encadrement depuis le 27 Mai 1992.

#### **C) - BUDGET PREVISIONNEL**

Le budget de ce Sous-Projet a été réajusté à la baisse à la suite de la diminution de moitié des objectifs prévus. Le budget global passe de 194,5 Millions de FCFA à 125,2 Millions de FCFA.

Le budget retenu pour la gestion 1991/1992 qui couvre dix huit mois s'élève à 112,8 Millions de FCFA et devra couvrir les dépenses d'aménagement, d'exploitation des deux périmètres ainsi que les dépenses de fonctionnement des membres de l'encadrement.

#### **D) - CAISSE DE RENOUVELLEMENT**

Les GIE de Orkhadiere et Diella ont respectivement ouvert les comptes bancaires N° 200 137 340 6411 et 200 1362 4064 1/B à la CNCAS de Matam. Ils ont tous versé l'apport initial exigé de 600 000 FCFA.

Le GIE de Orkhadiéré avait ouvert un deuxième compte

de fonctionnement tandis que celui de Diella avait promis d'en faire autant.

## **II - 1.2.2. ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES**

Les travaux de terrassement sont confiés à l'Entreprise LAYOUSSE par le Marché N° T/038/FM du 1er Avril 1992. L'Entreprise doit exécuter les périmètres de Matam et ceux de Bakel et elle a commencé par ces derniers. Ceci a entraîné un décalage dans le démarrage des travaux au niveau de Matam.

Le marché de fourniture de matériaux de construction de l'Entreprise KEUR KHADIM a été résilié et l'avance de démarrage déjà perçu sera fourni en matériaux d'égale valeur.

La fourniture des matériaux de construction des magasins de stockage et du réseau d'irrigation sont en cours.

Les besoins en intrants ont été identifiés en rapport avec les membres de l'encadrement mais compte tenu du retard enregistré dans le démarrage des travaux il est presque certain que les groupements n'exploiteront pas en saison d'hivernage.

## **II. 1.3. - LES ASPECTS FINANCIERS**

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

## II - 1.3. CATEGORIE 3 - PERIMETRES RIZICOLES DE BAKEL

### II.1.3.1. ASPECTS ORGANISATIONNELS

Les contrats de prestation de services sont déjà signés entre la SAED et la DPPPR tandis que le contrat de développement est signé entre la SAED et les Groupements bénéficiaires du financement des PPPR.

#### A) - L'EQUIPE DU SOUS-PROJET

Elle est composée de :

- Un Ingénieur Agronome Chef du Sous-Projet et Chef de la DAGE/SAED de Bakel ;
- Un Encadreur Agent Technique d'Agriculture ;
- Un Mécanicien Responsable des GMP.

Tous ces trois agents bénéficient d'indemnités versées par la Direction du Projet des Petits Projets Ruraux.

#### B) - MOYENS D'ENCADREMENT

Le Chef du Sous-Projet dispose d'un véhicule de la SAED qui a été révisé par le Projet en lieu et place de l'acquisition d'une moto initialement prévue.

L'Encadreur dispose d'une moto du Projet pour effectuer ses déplacements depuis le mois de Mai 1992.

#### C) - BUDGET PREVISIONNEL

A l'instar du Sous-Projet de Matam, les objectifs de ce Sous-Projet ont été réduits de moitié soit un total de 3 PIV contre 6 PIV initialement.

L'enveloppe financière a été réduite conséquemment passant de 311,4 Millions de Francs CFA à 162,6 Millions de Francs CFA.

Le budget 1991/1992 s'élève à 164,5 Millions de Francs CFA dépassant légèrement la prévision globale.

#### E) - CAISSES DE RENOUVELLEMENT

Les trois GIE ont ouvert leur compte de renouvellement à la CNCAS de Matam et ont déjà versé l'apport initial de 10% requis. Il s'y ajoute que ces trois groupements ont également ouvert les comptes d'entretien pour les charges d'entretien prévues.

## **II - 1.3.2. ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES**

Le Marché T/038/FM du 1er Avril 1992 adjudgé à l'Entreprise LAYOUSSE prévoit, entre autres, les travaux de terrassement sur les trois PIV de Bakel : Diawara, Moudéry I et Moudéry II.

Les travaux d'aménagement qui devaient démarrer depuis le 20 Mai ont enregistré un léger retard imputable au transport des engins vers Bakel. Les travaux de terrassement sont à plus de 70% aux deux PIV de Moudéri.

Les matériaux de construction sont déjà en palce tandis que la construction des magasins est terminée à Diawara.

Les vannettes sont commandées et les entrepreneurs devant assurer les travaux de génie civil sont déjà choisis.

## **II.1.3.3. LES ASPECTS FINANCIERS**

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

## **II - 1.4. CATEGORIE 4 - PERIMETRES CEREALIERS ET FRUITIERS DE FASS**

### **II - 1.4.1. ASPECTS ORGANISATIONNELS**

#### **A) - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES**

Le Projet de contrat de prestation de service envoyé à la SODAGRI qui était pressentie comme Agence d'Exécution du Sous-Projet n'a pas occasionné des réactions du côté de la SODAGRI. L'interlocuteur du Projet à la SODAGRI, Monsieur BOUSSO, a été en stage à l'étranger et affecté à la Primature à son retour. Compte tenu de cette situation le dossier de FASS a été confié au Coordonnateur Régional du Projet à Tambacounda.

Ce dernier s'est bien occupé du dossier en amenant les Groupements à s'ériger en GIE et à libérer les 10% de la valeur des équipements au titre de l'apport initial.

Le Coordonnateur Régional des Projets du PPPR est un Agent du Projet qui coordonne les actions du Projet dans la Région de Tambacounda et certains départements annexes.

Compte tenu du contexte socio-économique de ce Sous-Projet, le pilotage sera assuré par le Coordonnateur Régional jusqu'à nouvel ordre.

#### **B) - LE CONTRAT DE DEVELOPPEMENT**

Ce contrat sera signé entre l'Agence d'Exécution du Sous-Projet et les bénéficiaires. Cependant il ne pourra pas intervenir avant la signature du contrat de prestation de service.

#### **C) MISE EN PLACE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT**

Le Coordonnateur des actions du PPPR dans la Région de Tambacounda est assisté par un encadreur. Ils veillent tous les deux sur les actions entreprises au niveau de ce Sous-Projet mais aussi sur les actions des différentes Agences d'Exécution agissant pour le compte du projet dans la zone.

#### **D) - BUDGET PREVISIONNEL**

Le budget remanié de ce Sous-Projet passe de 341 Millions de FCFA à 352,5 Millions de FCFA pour prendre en compte certaines sous estimations à l'exception de celle relative à la piste de production.

Le budget 1991/1992 se chiffre à 344 Millions de FCFA et doit permettre la réalisation des deux périmètres et leur équipement.

### **E) CAISSES DE RENOUVELLEMENT**

Les deux Groupements avaient déjà ouvert leur compte bancaire et ont versé l'apport initial requis au niveau de la CNCAS de Tambacounda.

### **II - 1.4. 2 - ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES**

Les études pédologiques ont été réalisées par SENAGROSOL, les fonds topographiques ainsi que les études et le plan de la piste de production par l'ex-SOMIVAC.

Le Cabinet d'Etudes Africaine d'Ingenieure pour le développement (AFID) a réalisé le projet d'aménagement hydro-agricole de Fass/médina Gounass.

Le Projet porte sur le découpage d'un périmètre en deux blocs autonomes de 40 ha nets chacun. Dans chaque bloc les spéculations suivantes seront cultivées par une cinquantaine de famille :

- 10 ha pour le riz
- 10 ha pour le maïs
- 15 ha pour la banane
- 5 ha pour l'arboriculture fruitière.

Deux esquisses d'aménagement ont été soumises au Projet par le Cabinet AFID en tenant compte des différentes contraintes identifiées.

**Esquisse N° 1** : est caractérisée par une irrigation totalement gravitaire.

**Esquisse N° 2** : est caractérisée par une irrigation mixte avec du gravitaire pour les trois spéculations : riz, maïs et agrumes et une irrigation sous-pression pour la banane.

Le Projet, après discussion des coûts d'investissement des avantages et des inconvénients, a porté son choix sur l'esquisse N°1 (option totalement gravitaire) qui a fait l'objet d'un avant projet détaillé (AFD) qui constituera le soubassement du dossier de consultation des Entreprises.

Le défrichement qui doit avoir lieu avant les travaux de terrassement et les coûts sous estimés de plusieurs rubriques de ce sous projet ont conduit à la nécessité de reconsidérer ce Sous-Projet durant l'évaluation à mi-parcours qui doit intervenir très prochainement .

### **II - 1.4.3. ASPECTS FINANCIERS**

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financiers.

## II - 1.5. CATEGORIE 5 APICULTURE KOLDA

### II - 1.5.1. APICULTURE KOLDA

#### A) - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

Le contrat de prestation de services entre la DPPPR et la DIREL a été signé sous forme d'une convention pour tenir compte des amendements prévisibles en vue de l'élaboration de nouveaux protocoles.

#### B) - CONTRAT D'OBLIGATIONS

Le contrat d'obligations a été signé par les trois groupements et envoyé à la DIREL pour signature.

#### C) - MISE EN PLACE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

Un Agent Technique d'Elevage a été désigné comme Chef du Sous-Projet.

Il sollicite l'affectation d'un encadreur pour qu'il l'assiste dans sa tâche de même qu'un aide pour les travaux de routine.

#### D) - BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel 1991/1992 s'élève à 67,5 Millions de Francs CFA. Ce budget devra couvrir essentiellement les dépenses d'équipement, les Centres d'Extraction et le Fonctionnement de l'équipe d'encadrement.

#### E) - CAISSES DE RENOUVELLEMENT

Le versement initial est fixé à 950 000 FCFA par groupement.

Le Groupement de Kaoné a ouvert un compte et a déjà versé 900 000 FCFA. Il a promis de compléter très prochainement les 50 000 FCFA restants.

Les groupements de Médina NDondy et Tabassaye ont chacun 500 000 FCFA dans leur caisse. Ils n'ont pas encore ouvert leur compte mais ils promettent tous d'ouvrir un compte bancaire et d'y verser le montant dû à la fin de la campagne de commercialisation du miel et de la cire.

### II - 1.5.2. - ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES

Les ruches traditionnelles améliorées ont été réalisées par les

artisans locaux de Kolda au niveau de la Chambre des Métiers de Kolda. Au total, 600 ruches traditionnelles améliorées ont été commandées.

240 Ruches modernes et les équipements individuels ont été réalisés et livrés au Chef du Sous-Projet qui va devoir les distribuer aux groupements ayant rempli l'ensemble des conditions fixées par le Projet.

Les Centres d'Extraction de Médina NDondy et Kaoné ont été réalisés à 100% tandis que celui de Tabassaye accuse un retard important. L'Entrepreneur chargé de la réalisation de ce Centre a reçu une lettre de mise en demeure à ce sujet.

Le Chef de Sous-Projet a attiré l'attention de la Direction du Projet sur la nécessité de réaliser 3 puits au niveau des 3 Centres d'Extraction. La Direction a sollicité et obtenu l'autorisation de réaliser ces trois puits au niveau des 3 Centres d'Extraction. Ces trois puits sont en cours de réalisation.

### II - 5.1.3. - LES ASPECTS FINANCIERS

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

## II - 1.6. CATEGORIE 6 PERIMETRES BANANIERS

### DE DIENDE

#### II - 1.6.1. ASPECTS ORGANISATIONNELS

##### A) - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

La SOMIVAC a été pressentie pour encadrer ce Sous-Projet mais elle a été liquidée par la suite. Cependant tout le personnel qu'elle avait désigné pour encadrer ce Sous-Projet est resté sur place et continu à bénéficier des indemnités versées par le Projet. Ce personnel est renforcé par des compétences recrutées par le Projet.

##### B) - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

Un contrat de développement exceptionnel est prévu entre la Direction du Projet et les Groupements. En effet, tous les contrats de développement sont passés entre les Agences d'Exécution et les Groupements. L'encadrement de ce Sous-Projet étant assuré par des fonctionnaires en situation non encore régularisée la Direction a jugé opportun de passer directement ce contrat avec les Groupements.

##### C) - MISE EN PLACE DE L'EQUIPE DU SOUS-PROJET

L'équipe est composée de :

- Un Chef de Sous-Projet, Ingénieur des Travaux Agricoles
- Un Responsable des Aménagements, Ingénieur des Travaux du Génie Rural ;
- Deux Chefs de zone, Agents Techniques d'Agriculture
- 5 Encadreurs
- Une Secrétaire
- Un Chauffeur
- Un Gardien.

L'équipe dispose d'un véhicule double cabine et de 8 motos pour ses déplacements.

#### D) BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel 1991/1992 se chiffre à 138,2 Millions de Francs CFA et doit permettre d'achever les travaux d'aménagement, d'équiper les périmètres et de rendre disponible les intrants pour le démarrage de l'exploitation agricole.

#### E) - CAISSES DE RENOUVELLEMENT

Les deux groupements de Diendé ont versé chacun un apport couvrant largement les sommes exigées (979 600 FCFA).

L'annuité de renouvellement est fixée à 2 095 500 FCFA par groupement.

#### II. 1.6. ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES

Les travaux portant sur le réseau d'irrigation ont été finalisés et réceptionnés, les magasins sont achevés et livrés.

Les groupes motopompes sont livrés et installés. Les intrants agricoles sont livrés permettant de procéder à la plantation des périmètres entre le mois de Janvier et celui de Mars 1992.

Des travaux de planage ont été opérés à Dianah Malari pour détourner les eaux de ruissellement en dehors des périmètres.

Des ouvrages ont été réalisés pour certains canaux pour faciliter le passage des charettes.

#### II - 1.6.3. RAPPORT D'EXPLOITATION

Une superficie totale de 31,9ha a été plantée entre Dianah Malari et Soumboundou Pakoa. Elle sera exploitée par 319 paysans à raison de 0,1ha par paysan. Les opérations culturales ont été menées avec satisfaction à l'exception du paillage qui s'est déroulé au taux de 45%.

Tous les intrants devant contribuer à la production sont en place. Les intrants ayant trait à la commercialisation ne sont pas encore disponibles.

Les périmètres bananiers de Sédhiou ont commercialisé 1 214 Tonnes de banane à Dakar pour une valeur de 205 Millions de FCFA contre des prévisions de 1 130 soit un taux de réalisation de 110%.

La production vendue bord champ se chiffre à 423,5 Tonnes et porte la production totale à 1 637,5 Tonnes contre 1 300 Tonnes l'année précédente.

#### II - 1.6.4. LES ASPECTS FINANCIERS

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

LISTE DES PROJETS APPROUVES A PARTIR DU MOIS DE MAI 91  
(PAR TYPE D'ACTIVITE)

LOCALISATION	GROUPEMENT	ACTIVITE	MONTANT	DATE APPROBATION	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	NOMBRE SUJETS / SUPERFICIE	SITUATION AU 31 08 92	%	
								Réalisato	GIE
<b>DAKAR</b>									
MALIKA BAMBILOR NIAKOURAP	DEEGAU	EMBOUCHE B.	7 122 505	06 11 91	15	90	CHOIX ETRP.	OUI	OUI
	MANKOO	EMBOUCHE B.	8 335 255	06 11 91	12	60		OUI	OUI
	NBARIDIAME	EMBOUCHE B.	9 642 799	06 11 91	10	60	CHOIX ETRP.	OUI	OUI
SOUS TOTAL			25 100 559						
SANGALKAN	LES AMIS	A. BETAİL	9 509 667	06 11 91	20	5 t/jour			
SANGALKAN	YAAKAR	AGRICOLE	5 073 800	06 11 91	7	1 ha			
BAMBILOR SERIKOTANE RUFISQUE NIAKOURAP	PASTEF	AVICULTURE	3 887 175	06 11 91	6	1000 s	75%	OUI	OUI
	DJIGUENE MOY DEFAR REWAN	AVICULTURE	7 852 500	06 11 91	20	1000 s	25%	OUI	OUI
	BOK NDEY	AVICULTURE	7 852 500	06 11 91	11	1000 s	25%	OUI	OUI
	DEKAL NDER	AVICULTURE	9 931 500	06 11 91	15	1500 s	DEMARRAGE	OUI	OUI
SOUS TOTAL			29 523 675						
<b>SAINT LOUIS</b>									
ST. LOUIS	FEU NAME DAROU NDIAYE	EMBOUCHE B.	7 523 255	06 11 91	11	60	CHOIX ETRP.	OUI	
BAHAR	DEMBA SOKHNA SOH	EMBOUCHE B.	9 490 005	06 11 91	20	60	INFRST. 90%	OUI	OUI
DUROSSOUI	MBAMTARE THIAMBE	EMBOUCHE B.	7 929 953	06 11 91	12	72	ETUDE	OUI	OUI
DARES SALAM	CHEIKH DJIBRIL BA	EMBOUCHE B.	27 992 000	31 05 91	50	150 bov. 200 ovins	ETUDE	OUI	
SOUS TOTAL			52 935 213						
KHEUNE	NAME BIRAME SALL	AGRICOLE	28 738 802	31 05 91	40	16 ha	CTR. SIGNE	OUI	
GAE	SAPDOVI	AGRICOLE	29 884 800	31 05 91	50	20 ha	TER. en cours	OUI	OUI
GUIDAYHAR	TOL AICHA	AGRICOLE	29 355 800	31 05 91	40	16 ha	CTR. RESILIE	OUI	OUI
DIANEL	D.T.V.F.S.	AGRICOLE	24 607 055	31 05 91	23	10 ha	100%	OUI	OUI
SOUS TOTAL			112 588 457						
<b>THIES</b>									
THIES	BOK YENE	AVICULTURE	8 433 700	06 11 91	22	1000 s	CHOIX ETRP.	OUI	OUI
SINDIA	REFDI	AVICULTURE	5 875 000	19 07 91	25	1400 s	100%	OUI	OUI
SOUS TOTAL			14 308 700						
TOURA NIAYES	FADAL AGRD PASTORAL	AGRICOLE	28 361 150	02 08 91	30	6 ha	R. IRR. en c.	OUI	OUI
MOUAPAROU	BOULTAYEL	AGRICOLE	29 329 567	02 08 91	25	8 ha		OUI	en cours
SOUS TOTAL			57 690 717						
<b>DIOURBEL</b>									
BAMBEY	NDIANDE FALL	EMBOUCHE B.	8 411 396	06 11 91	15	225	100%	OUI	OUI
NDINDY	DIONGO	EMBOUCHE B.	9 969 985		15	75	100%	OUI	OUI
SOUS TOTAL			18 381 381						

LISTE DES PROJETS APPROUVES A PARTIR DU MOIS DE MAI 91 (PAR TYPE D'ACTIVITE)										
LOCALISATION	GROUPEMENT	ACTIVITE	MONTANT	DATE APPROBATO	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	NOMBRE SUJETS / SUPERFICIE	SITUATION & Réalisato	AU 31 08 92	GIE	10%
LOUGA										
LOUGA	YEEGO	EMBOUCHE B.	8 651 396	06 11 91	15	225	CHOIX ETRP.	OUI	OUI	
LOUGA	MOURIDE	EMBOUCHE B.	8 395 270	06 11 91	12	72		OUI	OUI	
SOUS TOTAL			17 046 666							
KAOLACK										
KOUNGUEL	GROUPEMENT DE KOUNGHEUL	EMBOUCHE B.	9 708 049	06 11 91	15	90	CTRRT SIGNE	OUI	OUI	
NDIAFFATH	GROUPEMENT DE NDIAFFATH	EMBOUCHE B.	6 976 630	06 11 91	10	60	CHOIX ETRP.	OUI	OUI	
SOUS TOTAL			16 684 679							
KAFFRINE	DIEF DIELE	AGRICOLE	7 467 050	06 11 91	10	1,5 ha		OUI		
SOUS TOTAL			7 467 050							
TAMBACOUNDA										
BAKEL	GOUDIRI	AGRICOLE	1 883 642	19 07 91	120	2 ha	100%	OUI	OUI	
BAKEL	MOUDERI	AGRICOLE	3 036 860	19 07 91	220	10 ha	100%	OUI	OUI	
BAKEL	KOTHIARY	AGRICOLE	3 240 642	19 07 91	70	2 ha	100%	OUI	OUI	
BAKEL	DIANARA	AGRICOLE	3 266 860	19 07 91	260	10 ha	100%	OUI	OUI	
KIDIRA	FEMMES DE SADATOU	AGRICOLE	5 963 228	06 11 91	63	1,5 ha	PUITS EN COURS	OUI	OUI	
BAKEL	GOUMBAYEL	AGRICOLE	7 492 909	06 11 91	20	3 ha	PUITS EN COURS	OUI	OUI	
SENKAGNE	TESSITO	AGRICOLE	7 789 434	06 11 91	10	3 ha		OUI	OUI	
TAMBA	SYLL	AGRICOLE	8 103 550	19 07 91	30	2 ha	CHOIX ETRP.	OUI	OUI	
SINTHOU MALE	DIALADRO	AGRICOLE	8 963 889	06 11 91	12	4 ha		OUI		
KOUPENTOU	TAKOU LISUEY SNT	AGRICOLE	9 192 836	06 11 91	54	5 ha		OUI	OUI	
MALEME NIANI	KOUTHAGALDY II	AGRICOLE	9 565 086	06 11 91	20	5 ha		OUI	OUI	
KOTHIARY	BAGADADOI	AGRICOLE	9 862 203	06 11 91	30	3 ha	PUITS EN COURS	OUI	OUI	
BAKEL	KAFD	AGRICOLE	9 883 570	19 07 91	10	7 ha	100%	OUI	OUI	
BAKEL	CENTRAL ET MONTAGNE	AGRICOLE	13 324 165	31 05 91	520	15 ha	100%	OUI	OUI	
NETERBOULOU	FARABA	AGRICOLE	29 380 135	02 08 91	30	5 ha	CHOIX ETRP.	OUI	OUI	
KOUPENTOU	KOUNTOUATA	AGRICOLE	29 974 028	02 08 91	30	15 ha				
TAMBA	KEUR ARDO	EMBOUCHE B.	5 000 000	06 11 91	20	30		OUI	OUI	
KOUSSANAR	MALEME NIANI	AGRICOLE	9 896 215	06 11 91	30	6ha			EN COURS	
BAKEL	G.P.F. DE KIDIRA	AGRICOLE	9 796 700		140	1 ha	PUITS EN COURS	OUI	OUI	
BAKEL	G.P.F. DE KOULDR	AGRICOLE	9 834 400		200	5 ha	PUITS EN COURS	OUI	OUI	
SOUS TOTAL			195 440 352							

LISTE DES PROJETS APPROUVES A PARTIR DU MOIS DE MAI 91  
( PAR TYPE D'ACTIVITE )

DPPPR/DEP/DC

LOCALISATION	GROUPEMENT	ACTIVITE	MONTANT	DATE APPROBATO	NOMBRE DE BENEFICIAIRES	NOMBRE SUJETS / SUPERFICIE	SITUATION AU	
							% Réalisato	31 08 92
							OIE	102
TAMBACOUNDA								
CAMP NAVETANE	BOK DION	EMBOUCHE B.	4 062 137	06 11 91	10	120	OUI	OUI
KEDOUBOU	LE DINA	EMBOUCHE B.	4 162 920	06 11 91	6	36	OUI	OUI
MEDINA COURA	BOK DION	EMBOUCHE B.	5 034 837	06 11 91	8	48	OUI	OUI
HLN DE TAMBA	DIUBO	EMBOUCHE B.	5 906 755	06 11 91	10	60	OUI	OUI
TAMBA	LE NIANI	EMBOUCHE B.	5 906 755	06 11 91	10	60	OUI	OUI
TAMBA	DAWADY	EMBOUCHE B.	9 239 696	06 11 91	60	105	OUI	OUI
TAMBA	NERETO	EMBOUCHE B.	9 239 696	06 11 91	60	105	OUI	OUI
KOUPENTOU	ORGANISATION VILLAGEOISE	EMBOUCHE B.	9 239 696	06 11 91	60	60	OUI	OUI
KIDIRA	YOUPE HAMADY	EMBOUCHE O.	3 623 143	06 11 91	8	32	OUI	OUI
TAMBA	JEUNES FILLES DE TAMBA	EMBOUCHE O.	4 098 137	06 11 91	10	120	OUI	OUI
DIALACORO	ERANBA	EMBOUCHE B.	5 906 755	06 11 91	10	60	OUI	
TAMBA	MANAOULIBANTANG	EMBOUCHE B.	9 239 696	06 11 91	60	105	OUI	OUI
KOUPENTOU	KOUTHABA	EMBOUCHE B.	9 239 696	06 11 91	60	105	OUI	OUI
KOUSSANAR	TESSITO	EMBOUCHE B.	9 431 519	06 11 91	30	105	OUI	
SOUS TOTAL			94 331 438					
KOUSSANAR	FEMMES DE KOUSSANAR	AVICULTURE	5 094 575	06 11 91	20	1000 s	OUI	OUI
SOUS TOTAL			5 094 575					

## II - 1.7. CATEGORIE 7 ACTIVITES NON IDENTIFIEES

Parallèlement aux projets de base, des actions nouvelles sont identifiées, étudiées et exécutées au profit de nouveaux groupements.

Le comité d'approbation desdits projets s'est réuni pour la première le 31 Mai 1991 et avait approuvé 6 projets pour une enveloppe totale de 152,6 Millions de Francs CFA.

Au titre de ces projets, le Président du Comité de Gestion du Projet avait à son tour approuvé 7 projets d'un montant inférieur à 10 Millions de Francs CFA par projet pour un coût global de 35,3 Millions de Francs CFA.

Au total, 13 projets d'un coût global de 187,9 Millions de Francs CFA ont été approuvés pour les lesquels les décaissements n'ont lieu que durant la gestion 1991/1992.

Durant la gestion 1991/1992 un nombre de 49 projets ont été approuvés par le Président du Comité de Gestion pour un montant de 463,4 Millions de Francs CFA.

Les projets approuvés sont répartis dans les régions de Dakar, Diourbel, Louga, Kaolack, Saint-Louis et Thiès. Ceci permet au PPPR de couvrir les 10 Régions du pays. Les nouveaux projets en cours d'exécution sont les suivants :

### A) - NOUVEAUX SOUS-PROJETS DE DAGANA

Il s'agit des périmètres de Diawel, Kheune, Bokhole et Tolu Aïcha.

Les travaux de terrassement de Diawel et Kheune sont confiés à l'Entreprise EMTB qui a terminé les travaux de Diawel et va démarrer ceux de Kheune très prochainement.

La SECARDI a été choisie pour faire les travaux de Bokhole et ceux de Tolu Aïcha mais elle accuse un retard important dans le démarrage des travaux. La Direction du Projet a décidé d'envoyer une lettre de mise en demeure à la SECARDI pour qu'elle diligente les travaux au niveau de Bokhole et que le contrat de Tolu Aïcha soit résilié.

Toutes les dispositions sont prises pour que le périmètre de Diawel exploite durant la campagne d'hivernage.

### B) - NOUVEAUX SOUS-PROJETS DE BAKEL

Le Programme Intérimaire de Bakel regroupe d'anciens groupements de la Caisse Centrale de Coopération Economique, qui sollicitaient auprès du Projet le financement de Fonds de roulement et le groupement de KAFO qui vient d'être financé pour la première fois.

L'ensemble de ces huit GP ont exploité la culture d'hivernage 1991/1992 et la contre saison de la même année. Ils s'apprêtent à exploiter la culture d'hivernage 1992/1993.

L'A.I.S.B. encadre cinq projets maraichers et un projet d'embouche dans le département de Bakel. L'A.I.S.B. a reçu les ordres de service pour l'exécution des puits et des réseaux d'irrigation pour les cinq périmètres maraichers.

### C) - NOUVEAUX SOUS-PROJETS DE TAMBACOUNDA

Trois Agences d'Exécution ont été identifiées dans la zone pour l'exécution des projets approuvés.

L'APROVAG devra encadrer un projet de bananiers et deux projets maraichers dans le Département de Tambacounda.

Les études topographiques et le plan d'aménagement du projet bananier sont déjà réalisés.

Le NIANI devra encadrer 10 projets d'embouche dans le même département. La majorité des groupements ont rempli l'ensemble des conditions requises mais le choix technique des étales à retenir reste à faire.

L'Inter Entente de Koumpentoum devra encadrer six projets agricoles et cinq projets d'embouche dans les départements de Tambacounda et Kaffrine.

Seul le projet d'embouche de Koungheul a connu un début de démarrage car l'entreprise devant réaliser l'étable a reçu son ordre de service.

### D) - LES NOUVEAUX SOUS-PROJETS DE THIES

Le Projet maraîcher Fadel Agro-Pastoral de Thiès a connu un début d'exécution avec l'élaboration du plan d'aménagement et la réalisation des 4 puits devant alimenter le réseau d'irrigation. Des bons de commande sont émis pour la tuyauterie et les groupes électropompes à SEHI SENEGAL.

Le Projet maraîcher Boultayel de Ngaparou est toujours au niveau de la mobilisation de l'approt initial.

Le Projet Avicole REFDI de Thiès est en pleine exploitation.

### E) LES NOUVEAUX SOUS-PROJETS DE DIOURBEL

Deux projets d'embouche sont approuvés dans cette région à NDiandé Fall/Bambey et à Diongo/Diourbel.

Les infrastructures sont terminés au niveau de ces deux localités et l'aliment de bétail et le petit équipement commandés pour le groupement de Diongo.

### F) - LES NOUVEAUX SOUS-PROJETS DE KAOLACK

Deux projets d'embouche sont approuvés l'un à Koungheul et l'autre à NDiaffath.

Pour le premier projet, l'ordre de service pour les infrastructures est notifié à l'Entreprise.

Tous les deux groupements ont rempli les conditions du Projet pour le démarrage des travaux.

### G) NOUVEAUX SOUS-PROJETS DE DAKAR

Quatre projets d'aviculture, un projet maraicher, un projet de fabrication d'aliments de bétail et trois projets d'embouche sont approuvés dans la Région.

Pour les projets avicoles, les ordres de service sont notifiés aux entreprises pour l'exécution des infrastructures qui sont à divers degrés d'exécution. Le Groupement Avicole "Pastef" de Bambylor est en pleine exploitation.

Les projets qui viennent de remplir les conditions du projet vont connaître un début d'exécution très prochainement.

## II - 2. SOUS-PROJETS FIDA

### II. 2.1. PERIMETRES RIZICOLES SECOND NGALLENKA

#### II - 2.1.1. ASPECTS ORGANISATIONNELS

##### A) - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE

Le contrat signé avec la SAED couvre les 10 GP du Volet FIDA. Il régit les relations entre la DPPPR et la SAED dans le cadre de l'exécution et de l'exploitation des 10 PIV.

##### B) - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

Le contrat de développement devant lier la SAED au 10 groupements a été signé entre les deux parties.

##### C) - MISE EN PLACE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe d'encadrement est la même que celle évoquée dans la catégorie réhabilitation du NGallenka.

##### D) BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel 1991/1992 se chiffre à 653,3 Millions de FCFA dont 522,8 Millions de Francs CFA au titre des investissements et 93,4 Millions de crédits à partir de la ligne de crédit rétrocédée à la CNCAS.

L'enveloppe des investissements devra permettre la réalisation des aménagements hydroagricoles et la dotation en véhicules du Sous-Projet et de la CNCAS. Cette dernière structure bénéficie également d'un matériel informatique pris en charge par le Projet.

##### E) - CAISSES DE RENOUVELLEMENT

L'apport initial fixé à 590 000 FCFA a été versé par tous les 10 groupements bénéficiaires du financement du Projet.

#### II - 2.1.2. ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES

Le marché des travaux de terrassement initialement adjugé au GIE SECARDI a été résilié et relancé en procédure d'urgence. Après dépouillement, le marché C/042/FM a été adjugé à nouveau à l'Entreprise CDE le 23 Avril 1992 pour un montant de 262,5 Millions de Francs CFA.

L'Entreprise CDE a participé à la réunion fixant la date du 20 Mai 1992 comme date de démarrage des travaux de terrassement.

Elle a commencé les travaux de terrassement au niveau du périmètre de Wodabé Ndopédji où tous les travaux ont été proposés à la réception.

Les travaux de terrassement sont également terminés à Dimar 6B extension à Dimar 5, 8, 9 et 10.

L'Entreprise dispose du matériel suivant :

- 1 Bulldozer
- 1 Chargeur
- 2 Niveleuses
- 3 Camions benne de 8 m<sup>3</sup>
- 1 Groupe électrogène
- 1 Pompe Flygt
- 1 Camion citerne eau (10 m<sup>3</sup>).

Les essais de convenance pour les matériaux d'emprunt de Wodabé ont été concluants tandis que ceux de DIMAR 6 extension n'ont pas été satisfaisants ce qui a poussé à l'identification d'autres zones qui ont été testées.

Un litige foncier a été identifié au niveau du PIV de Dimar 6 extension. Il a été demandé au CSP de saisir les autorités pour la délimitation exacte des terres affectées au groupement.

Le problème du planage évoqué dans les premiers périmètres a été resoulevé à nouveau par les nouveaux groupements. Il a été retenu dans le marché le planage de 33 hectares mais en fonction des périmètres présentant le relief le plus accidenté.

Le marché F/264/FM du 24/07/91 pour la fourniture de 11 GMP et 3 moteurs de secours pour un montant de 98,5 Millions de Francs CFA a été adjugé à la Société Equipe Plus.

Les magasins de stockage sont terminés.

## II - 2.1.3. - LES ASPECTS FINANCIERS

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

## II - 2.2. PERIMETRE DES FEMMES DE DIMAR

### II - 2.2.1. ASPECTS ORGANISATIONNELS

#### A) - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

Le contrat signé entre la DPPPR et la SAED régleme nte les relations entre les deux parties quant à l'exécution et l'encadrement de ce périmètre.

#### B) - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

Le contrat de développement est déjà signé entre la SAED et le Groupement des Femmes de Dimar. Ce contrat renferme l'ensemble des obligations des deux parties.

#### C) - MISE EN PLACE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe d'encadrement du Sous-Projet NGallenka a la charge de l'encadrement de ce Groupement.

#### D) - BUDGET PREVISIONNEL

Le budget de ce Projet a été initialement estimé à 61,7 Millions de Francs CFA par la mission d'évaluation du FIDA. Le consultant ayant réétudié ce Projet avait révisé le coût à la baisse mais ceci résultait d'une omission de certains coûts du Projet.

Le marché des travaux de terrassement d'un coût de 43,7 Millions de Francs CFA révèle nettement une sous-estimation des coûts de ce Projet.

#### E) - CAISSE DE RENOUVELLEMENT

Le Groupement a libéré l'apport initial exigé au même titre que les groupements du FIDA. Un montant de 590 000 FCFA a été versé dans le compte du Groupement.

### II - 2.2.2. ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES

Les études topographiques et le plan d'aménagement de ce périmètre ont été réalisés par la SAED l'Agence d'Exécution du Sous-Projet.

Les travaux de terrassement ont été confiés à

l'Entreprise FRANZETTI par le marché T/041/FM du 1er Avril 1991 pour un montant de 43,7 Millions de Francs CFA.

Du sable a été retrouvé au niveau de l'emplacement des canaux principaux entraînant des purges à combler à l'endroit de ces canaux. Ce travail supplémentaire risque d'engendrer des dépassements de l'ordre 11,8 Millions de Francs CFA car les travaux prévus se chiffrent à 55,7 Millions de Francs CFA contre un marché initial de 43,7 Millions de FCFA.

Les travaux de génie civil sont en cours et le magasin de stockage a été déjà réalisé.

### II - 2.2.3. LES ASPECTS FINANCIERS

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

## II - 2.3. TRANSFORMATION DES RECOLTES

### II - 2.3.1. TRANSFORMATION DES RECOLTES TAMBA/KAFFRINE

#### II - 2.3.1.1. ASPECTS ORGANISATIONNELS

##### A) - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

Le contrat de prestation de services a été signé entre la DPPPR et la FONGS le 2 Janvier 1992. La FONGS avait retenu deux copies par de vers elle avant le visas du Ministère de tutelle. Elle a accusé un retard dans l'envoi de ces deux copies ceci ayant comme conséquence un retard dans l'envoi de toutes les copies signées au MDRH pour signature. Entre temps intervient le Decret 92-511 transférant la Direction du Projet au Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Il fallait à nouveau chercher le visa du M.F.E.F. pour finaliser le contrat. Le dossier envoyé le 20 Mai 1992 au MFEF n'a été retourné au Projet que le 24 Juillet 1992 avec une note N° 0047/MFEF/BCT du 26 Juin faisant état d'observations à satisfaire avant la signature du contrat.

##### B) - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

Le contrat devant lier la FONGS aux GIES est déjà élaboré par la DPPPR mais sa signature doit intervenir après celui liant la DPPPR et la FONGS.

##### C) - MISE EN PLACE DE L'EQUIPEMENT D'ENCADREMENT

La FONGS est prête à dégager le personnel approprié pour démarrer ce Sous-Projet à condition que la DPPPR mette à sa disposition les moyens requis pour leur fonctionnement.

La FONGS a déjà conduit deux missions d'identification et de sensibilisation sur les conditions de démarrage de ce Sous-Projet

Pour chaque mission la FONGS a dégagé une équipe d'au moins deux personnes pour faire le tour des Groupements.

##### D) - LE BUDGET PREVISIONNEL

Le budget initial a été fixé à 166,8 Millions de FCFA par la mission d'évaluation du FIDA qui avait retenu le

financement de 120 unités de transformation des récoltes au profit de 40 Groupements.

Le consultant ayant conduit les études socio-économiques de ce Sous-Projet dans les Départements de Tambacounda et Kaffrine a pu identifier 40 Groupements qui sollicitent le financement à crédit de 45 unités.

Le coût du Sous-Projet ainsi identifié s'élève à 133,6 Millions de FCFA. Le complément d'unités de transformation sera placé dans la zone de Bakel.

### C) - CAISSE DE RENOUELEMENT

Ces caisses sont instituées pour recueillir l'apport initial au titre des biens d'équipements ainsi que l'annuité d'amortissement de ces mêmes biens.

Avec le volet FIDA, le crédit d'équipement est expérimenté avec la CNCAS qui gère conséquemment une ligne de crédit qui lui a été rétrocédée par le Projet.

Les remboursements au titre de ce crédit d'équipement seront prélevés au niveau de cette caisse par la CNCAS qui a déjà fixé l'apport initial à verser ainsi que le montant des remboursements par type d'équipement.

## II - 2.3.1.2. ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES

La FONGS sous l'autorisation du PPPR a initié deux missions d'identification et de sensibilisation au courant des mois d'octobre 1991 et du 20 Février au 20 Mars 1992 dans la zone du Sous-Projet. Chaque mission a été conduite par deux animateurs et sanctionnée par un Rapport de Mission.

Au niveau de tous les groupements visités, les points suivants ont été abordés :

- la situation du groupement (érection en GIE) ;
- la mobilisation de l'apport propre ;
- la construction d'un abri ;
- le fonds de démarrage ;
- le montant de 20% des équipements à déposer à la CNCAS
- l'apport et le crédit ;
- le remboursement ;
- la formation ;

- les rapports entre la FONGS et le GP.

Parmi les 15 Groupements programmés pour la première année : 3 groupements ont rempli les conditions en matière d'apport propre, de construction d'abri et de disponibilité de fonds de démarrage ; 8 Groupements ne sont pas prêts, pour démarrer leurs activités cette année et 3 groupements supplémentaires s'évertuent à remplir toutes les conditions pour démarrer leurs activités cette année.

Parmi les groupements programmés pour la deuxième année un nombre de 11 Groupements a été identifié qui remplit les potentialités pour le démarrage de leurs activités.

Au total, 16 groupements pourront être opérationnels à condition qu'un suivi rapproché soit opéré pour les amener à remplir toutes les conditions de démarrage.

#### II - 2.3.1.3. LES ASPECTS FINANCIERS

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

## II - 2.3.2. TRANSFORMATION DES RECOLTES ZONE DE BAKEL

### II - 2.3.2.1. - ASPECTS ORGANISATIONNELS

#### A) - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

Deux contrats de prestation de service ont été signés avec l'Association Inter-villageoises pour le développement de la zone de Sinthiou Boubou (AISB) le 25 Novembre 1991 et le 2 Mars 1992.

Le deuxième contrat constitue un complément au premier et régleme les avances de trésorerie au titre des dépenses d'encadrement de suivi et de formation.

Ces deux contrats ont fait l'objet de deux avenants le premier en date du 20 Mai 1992 pour étendre l'encadrement sur six autres projets et le second en date du 22 Juillet 1992 pour apporter des précisions sur certaines clauses du contrat.

#### B) - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

La Direction du Projet a élaboré un contrat de développement devant lier l'AISB aux Groupements concernés. L'AISB a fait des missions de sensibilisation pour expliquer le contenu de ce contrat aux différents groupements concernés.

#### C) - MISE EN PLACE DE L'EQUIPE ET D'ENCADREMENT

L'AISB a dégagé un Chef de Sous-Projet qui sera appuyé par deux encadreurs et un Mécanicien pour le suivi du volet transformation des récoltes. Deux autres encadreurs seront dégagés pour le suivi des cinq projets maraichers et du projet d'embouche.

La Direction du Projet a autorisé l'AISB à réhabiliter son véhicule et à acquérir des motos pour les encadreurs.

#### D) - BUDGET PREVISIONNEL DU SOUS-PROJET

Le budget du Sous-Projet est arrêté à 129,2 Millions de FCFA dont 77 Millions seront supportés par les bénéficiaires et la ligne de crédit rétrocédée à la CNCAS.

Un montant de 9,74 Millions de FCFA sera également supporté par le SOF qui est un mécanisme de financement des projets alloué au Gouvernement par le FIDA.

Ce budget devra permettre d'équiper 53 Groupements en

unités de transformation des récoltes et d'assurer leur encadrement.

#### E) - CAISSES DE RENOUELEMENT

L'alimentation de ces caisses va permettre aux groupements dans le cadre du volet FIDA, de faire face aux remboursements des crédits d'équipements.

Sur la base d'un taux d'intérêt de 15,5%, d'une durée de prêt de 5 ans sans différé de paiement et des modalités de paiement de 5 billets annuels les remboursements annuels varient de 222 165 FCFA à 573 524 FCFA par groupement suivant le type et le nombre d'unités de transformation.

#### II - 2.3.2.2. ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES

La Direction du Projet devant la difficulté d'amener les 53 Groupements à remplir à la fois l'ensemble des conditions fixées a décidé de procéder à la carte en satisfaisant en premier lieu ceux qui remplissent les conditions.

A ce titre, six (06) Groupements ont pu obtenir leurs demandes d'équipements qui ont été livrées et installées dans la semaine du 20 au 30 Juin 1992.

Le Groupement de Balou a obtenu une décortiqueuse à riz tandis que les groupements de Djimbé, Séoudji, Soutouta, Gourel Abdoulaye Diaw et Dialiguel ont reçu chacun un moulin à mil.

#### II - 2.3.2.3. ASPECTS FINANCIERS

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financiers.

## II - 2.4. SOUS-PROJET MARAICHAGE MBOUROKH

### II - 2.4.1. ASPECTS ORGANISATIONNELS

#### A) - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

Le Contrat de Prestation de Services signé entre la DPPPR et le SER régleme l'encadrement du Sous-Projet de MBourokh par le biais des services du Centre d'Expansion Rurale de Thiadiaye du Département de MBour.

#### B) - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

Les Services Techniques du CER de Thiadiaye reconnu comme Agence d'Exécution du Sous-Projet vont devoir signer un contrat de développement avec les Groupements du Sous-Projet de MBourokh.

#### C) - MISE EN PLACE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

Un Agent Technique de l'Horticulture est désigné comme Chef du Sous-Projet et il est assisté dans ses fonctions par un Agent Technique Agricole du CER de NDiagianiao comme encadreur. Les services de la Monitrice Rurale du CER de Thiadiaye sont largement sollicités pour venir en appui au Groupement Féminin de MBourokh.

L'équipe d'encadrement dispose d'un véhicule réhabilité et d'une moto qui sera livrée après son immatriculation.

#### D) - BUDGET PREVISIONNEL DU SOUS-PROJET

Le premier projet a été estimé à 35,8 Millions de Francs CFA par la mission d'évaluation du FIDA. Le consultant ayant mené les études socio-économique de ce Sous-Projet a réévalué l'enveloppe à 50,7 Millions de Francs CFA ce qui apparait très faible vu que les coûts d'aménagement sont estimés à 50,3 Millions de Francs CFA.

#### E) - CAISSES DE RENOUVELLEMENT

A l'image des autres projets du volet Fida, ce compte permettra le remboursement du crédit emprunté à travers la ligne de crédit rétrocédée à la CNCAS.

Les deux GP devraient mobiliser un apport de 3 Millions de Francs CFA pour lequel le Groupement des Femmes a constitué 210 000 FCFA et celui des hommes 95 000 Francs CFA.

## II - 2.4.2. ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES

Les études pédologiques, topographiques et d'aménagement ont été menées et elles s'avèrent concluantes.

Les ressources en eau étant essentiellement souterraines, des tests de pompage ont été menés et le rapport conclu à la nécessité de limiter le débit d'exploitation à 80 m<sup>3</sup>/h ainsi que la durée journalière de pompage afin de ne pas surexploiter la nappe avec les conséquences possibles de salinisation à terme.

Les débits d'irrigation devant permettre d'emblaver en même temps 11,7 ha de maraichage et 3,6 ha d'arboriculture au niveau des deux périmètres.

Le plan d'aménagement proposé retient une parcellisation individuelle de 0,2 à 0,25 ha avec des dimensions de 50 m à 40 m ou de 50 m à 50 m. Chaque parcelle sera accessible par une piste de production et sera protégée par une haie vive servant de brise vents.

Les travaux de préplanage, de réalisation des pistes et de la cabine de pompage ainsi que les bornes fontaines ont été réalisés par l'ONG ADAUA/SENEGAL. Les travaux de dessouchage sont en cours avec cette dernière ONG.

La Société SEHI SENEGAL ex BROSSETTE est adjudicataire de la fourniture et de la pose de la tuyauterie en PVC.

Le Groupe motopompe, le moteur de secours et les accessoires seront fournis par la Société MATFORCE.

## II - 2.4.3. LES ASPECTS FINANCIERS

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

## II - 2.5. SOUS-PROJET D'EMBOUCHE DE LA REGION DE FATICK

### II - 2.5.1. LES ASPECTS ORGANISATIONNELS

#### A) - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

Le contrat signé en 1990 entre la Direction de l'Élevage (DIREL) et la Direction du Projet avait pris en compte la réglementation de l'exécution dudit Sous-Projet.

#### B) - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

Ce contrat devant lier la DIREL aux Groupements est déjà élaboré par la Direction du Projet son application sera effective avec le démarrage de ce Sous-Projet.

#### C) - MISE EN PLACE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

La DIREL a désigné, en accord avec la DPPPR, le Service Régional de l'Élevage de Fatick comme Agence d'Exécution de ce Sous-Projet. C'est ainsi que l'Inspecteur Régional de l'Élevage de Fatick sera assisté par deux Encadreurs pour piloter ce Sous-Projet.

La DPPPR a déjà réhabilité un véhicule Peugeot 504 Camionnette et a acquis deux motos qui seront livrées à l'encadrement après leur immatriculation.

#### D) - BUDGET PRESIVIONNEL

Le budget initial de ce Sous-Projet a été fixé initialement à 131,7 Millions de Francs CFA mais le consultant ayant conduit les études socio-économiques a réévalué l'enveloppe en proposant des coûts estimés à 27,5 Millions de Francs CFA par rotation pour l'embouche bovine et 36,7 Millions de FCFA pour l'embouche ovine soit un coût annuel de 256,8 Millions de FCFA pour les quatre rotations prévues. Le CSP a suggéré que les rotations soient maintenues à deux par an.

#### E) - CAISSES DE RENOUVELLEMENT

Ce compte va recevoir les remboursements au titre des crédits octroyés à travers la ligne de crédit logée à la CNCAS.

Les groupements doivent déposer un apport initial pour prétendre au crédit et doivent faire face au remboursement en remplissant toutes les conditions retenues d'accord partie entre la CNCAS et le Projet.

L'apport initial est de 6 600 FCFA à et de 21 500 FCFA par personne pour l'embouche ovine et bovine respectivement selon les propositions de l'Agence d'Exécution, les sommes à rembourser s'élèvent à 29 304 FCFA pour l'embouche ovine et 99 330 FCFA pour l'embouche bovine suivant les propositions initiales du consultant.

## II - 2.5.2. - ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES

L'étude socio-économique réalisé par le consultant a été soumise à la Direction de l'Élevage pour avis et observations. Cette dernière, par le biais de l'Inspection Régionale de l'Élevage pressentie comme Agence d'Exécution, a revu en profondeur le dossier en formulant un certain nombre de recommandations sur le système d'embouche. Un système d'embouche individuel ou collectif est à préconiser et chacun de ces deux systèmes est suffisamment analysé dans le rapport présenté par l'Agence d'Exécution.

Le fait d'exécuter ce projet entièrement sous forme de crédit a été décrit par la DPPPR et les bénéficiaires. Des propositions consistant à opérer des subventions pour les infrastructures et du crédit pour le Fonds de roulement ont été faites au FIDA .

La CNCAS de Kaolack a proposé un lot de six groupements qui ont déposé à son niveau six demandes crédibles.

Ces six groupements ont été visités par une mission du Projet et des membres de l'encadrement du Sous-Projet. Cinq groupements sur les six ont pu bénéficier du crédit.

## II - 2.5.3. ASPECTS FINANCIERS

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

## II - 2.6. SOUS-PROJETS MARAICHER DE

### TOUBACOUA

#### II - 2.6.1. LES ASPECTS ORGANISATIONNELS

##### A) - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

Le contrat signé le 2 Janvier 1992 entre la Direction du Projet et la Direction du Service de l'Expansion Rurale va régir les rapports entre la DPPPR et les Services Techniques du CER de Toubacouta qui sont pressentis pour assurer l'encadrement de ce Sous-Projet.

##### B) - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

Le contrat de développement devant lier les Services Techniques du CER du Sous-Projet de Thiadiaye aux différents GP du Sous-Projet est déjà élaboré par la Direction du Projet.

La signature du contrat par les deux parties interviendra dès que les GP auront rempli les conditions devant permettre le démarrage du Sous-Projet.

##### C) - MISE EN PLACE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

Un Agent Technique de l'Horticulture a été désigné comme le Chef du Sous-Projet et il est assisté par un Agent Technique de l'Agriculture comme Encadreur.

L'équipe dispose d'un véhicule camionnette Peugeot 504 et va bénéficier d'une moto après son immatriculation.

##### D) - BUDGET PREVISIONNEL

Le coût du Sous-Projet a été estimé à 69,5 Millions de Francs CFA par la mission d'évaluation du FIDA.

Le consultant ayant mené les études socio-économiques a réévalué l'enveloppe à 84,5 Millions de Francs CFA pour tenir compte des ouvrages de captage et de régulation prévus ainsi que des aménagements terminaux.

##### E) - CAISSES DE RENOUVELLEMENT

Ces caisses doivent recevoir les sommes destinées à rembourser les crédits d'intrants et le remboursement de l'équipement à crédit.

Les besoins en intrants et en équipements identifiés a permis de déterminer l'apport initial qui varie de 4 540 FCFA à 9840 Francs CFA par membre.

Le retard enregistré dans l'exécution de ce programme va nécessairement entrainer une réidentification des besoins en intrants pour la contre saison froide.

### II - 2.6.2. ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES

Les problèmes fonciers ont longtemps bloqué le démarrage de ce Sous-Projet. Les groupements exploitaient sur des terres qui ne leur appartiennent pas. Les autorités locales étaient conscientes de ces problèmes et se sont évertuées à régler ce problème qui vient de connaître un heureux dénouement.

L'encadrement du Sous-Projet en rapport avec les membres du cadastre de Kaolack ont procédé à des levés pour délimiter les périmètres de quatre groupements. Un cinquième groupement a déjà son terrain. Les autres groupements rencontrent des difficultés pour la délimitation de leur périmètre.

Une mission du Projet accompagnée des membres de l'encadrement et des techniciens des Services de l'Hydraulique de Kaolack ont pu évaluer les ressources hydrauliques de la localité et ont proposé la réalisation de puits avec captage hydraulique à la place des séanes améliorées initialement retenues.

### II - 2.6.3. - LES ASPECTS FINANCIERS

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

## II - 2.7. SOUS-PROJET APICULTURE II DE BIGNONA

### II - 2.7.1. ASPECTS ORGANISATIONNELS

#### A) - CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICES

Le contrat signé en 1990 entre la DIREL et la DPPPR prévoit la réglementation devant régir les deux parties pour l'exécution de ce Sous-Projet.

#### B) - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

Un contrat de développement élaboré par la Direction du Projet a été soumis à la DIREL pour exploitation et signature avec les différents groupements concernés.

#### C) - MISE EN PLACE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

Un Agent Technique d'Elevage est désigné comme Chef du Sous-Projet. Il est assisté dans ses fonctions par des Agents de la DIREL et par des bénévoles.

Le CSP dispose d'un véhicule Peugeot 504 Camionnette réhabilité par la Direction du Projet.

#### D) - BUDGET PREVISIONNEL

L'e budget initial de ce Sous-Projet s'élevait à 53,4 Millions de Francs CFA. Le consultant ayant conduit les études socio-économiques a estimé l'enveloppe globale à 144,9 Millions de Francs CFA pour résorber le déficit lié à la sous estimation du coût des ruches, pour tenir compte de l'omission de certains équipements collectifs et pour intégrer le volet formation dans le budget.

#### E) - CAISSES DE RENOUVELLEMENT

Ces caisses devront permettre de collecter les montants à verser pour l'apport initial et pour les remboursements au titre des prêts d'équipement.

Compte tenu des difficultés rencontrées dans la mobilisation des apports les demandes d'équipement ont été revues à la baisse. Les apiculteurs intéressés ont pris deux ruches au lieu de cinq initialement prévues tandis que les biens d'équipement ont été pris sur la demande exprimée par chacun.

Les apports initiaux varient de 235 000 FCFA à 842 000 FCFA pour les 3 GIE. Les prêts varient de 942 000 CFA à 1 369 600 FCFA pour

les 3 Groupements.

Le GIE Apagrielle va rembourser en 3 annuités à raison de 43 661 FCFA par membre et par an.

Le GIE GNIBO de COLOMBA a choisi de verser deux annuités à raison de 61 229 FCFA par membre et par an.

Le GIE de Kagnobon Kouaner a opté pour le versement d'une seule annuité à raison de 114 122 FCFA par membre et par an.

## II - 2.7.2. ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES

Un magasin de stockage a été réalisé au Centre de Guérina mais un manque d'ouverture pour faciliter la circulation de l'air a été signalé par l'encadrement.

Une session de formation en technique de production a été organisée dans la période du 17 au 21 Mars 1992 à l'intention des 3 nouveaux groupements.

Les quatre anciens groupements ont placé 484 ruches dont la récolte suivie par l'encadrement n'a porté que sur 73 ruches. L'insécurité qui prévaut dans la zone n'a pas permis à l'encadrement de suivre les ruches placées en zones de tension.

Les nouveaux groupements ont reçu l'équipement suivant :

ARTICLES	ABAGRIELE	GNIBO	KAGNOBO
Tenues Apiculteu	15	11	16
Leve cadres	15	11	16
Enfumeurs	15	11	16
Paire de chaus.	15	11	16
Ruches complètes	30	22	32
Grilles à reines	30	22	32

Tous les GP ont reçu le matériel commandé à l'exception de quelques hausses présentant des défauts de fabrication qui n'ont pas été réceptionnées.

Le matériel collectif est commandé mais n'est toujours pas livré.

La livraison des bocaux est vivement souhaitée car ils devront contribuer à régler partiellement les problèmes de commercialisation identifiés.

### II 2.7.3. LES ASPECTS FINANCIERS

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

### II - 2.8. SOUS-PROJET MICRO-MAREYAGE

#### II - 2.8.1. LES ASPECTS ORGANISATIONNELS

##### A) - CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

Un contrat de prestation de services a été signé le 1er Octobre 1991 entre la Direction du Projet et la Coordinatrice du Sous-Projet.

La Direction du Projet sur recommandations du Bailleur de Fonds a confié l'exécution du Sous-Projet à une Coordinatrice pour minimiser les charges de fonctionnement qui seront supportées par la ligne de crédits.

##### B) - CONTRAT DE DEVELOPPEMENT

Compte tenu des spécificités du Sous-Projet, il a été créé un Comité de Crédit devant prendre en charge la gestion des demandes de prêts, et l'Union des GIE qui sera l'interlocutrice de la DPPR.

Un contrat d'obligations a été signé entre l'Union des GIE et chaque GIE. Un contrat d'obligation est signé entre la DPPPR et l'Union des GIES.

##### C) - MISE EN PLACE DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

Le Sous-Projet est exécuté par une Maitresse d'Economie Familiale comme Coordinatrice du Sous-Projet et elle est assistée par 3 encadreurs qui encadre chacun un groupement.

##### D) - BUDGET PREVISIONNEL

Le budget initial a été fixé à 28,9 Millions de FCFA par la Mission d'Evaluation du FIDA. Le Consultant ayant mené les études socio-économiques du Sous-Projet a réévalué l'enveloppe à 34,3 Millions de Francs CFA.

##### E) - CAISSES DE RENOUVELLEMENT

Ces caisses vont recevoir les sommes destinées aux remboursements des prêts des groupements. Un montant de Huit (8) Millions de Francs CFA a été viré dans le compte de l'Union des GIE qui les a répartis comme suit :

- GIE KHADIM RASSOUL des Sédentaires de Grand Dakar :  
2 500 000 FCFA soit 125 000 FCFA par membre et le remboursement sera de 131 250 FCFA par membre au bout de 3 mois.

- GIE des sédentaires de Cambérène : 2 500 000 FCFA soit 125 000 FCFA par membre et un remboursement de 131 250 FCFA dans 3 mois.

- GIE des Itinérantes de Cambérène : 1 000 000 FCFA correspondant à 50 000 FCFA par membre et un remboursement par membre de 52 500 FCFA au bout de 3 mois.

- GIE Fagarou II de Liberté VI : 2 000 000 FCFA correspondant à 100 000 FCFA par membre et un remboursement de 105 000 FCFA par membre au bout de 3 mois.

A la date du 10 Décembre 1992 correspondant à la dernière échéance, le compte de l'Union des GIE devra être alimenté à hauteur de 8 400 000 Francs CFA dont 8 000 000 FCFA pour le principal et 400 000 FCFA au titre des intérêts.

Les différents Groupements vont consentir une cotisation mensuelle de 1 000 FCFA par membre pour les itinérantes et 500 FCFA par membre pour les sédentaires dont les 3/4 de chaque montant seront versés dans les comptes bancaires respectifs des GP et le reste sera remis à la trésorière pour faire face aux différents frais de déplacement des membres.

## II - 2.8.2. ETUDES ET REALISATIONS PHYSIQUES

Les quatre Groupements identifiés ont été érigés en GIE et réunis en Union des GIES. Les contrats d'obligation ont été signés entre le 18 Mars 1992 et le 25 AOUT 1992 pour le Groupement Fagarou II.

Les groupements ont participé à une formation de six jours du 11 au 16 Août 1992 durant laquelle les fiches de gestion et celles du suivi à l'intention de l'encadrement ont été expliquées.

Les opérations ont démarré le 21 Août 1992 avec un décaissement de huit Millions de FCFA au profit de l'Union qui a redistribué ce montant au Quatre Groupements suivants :

- Kahdim Rassoul des Sédentaires du Grand Dakar pour 2 500 000 FCFA
- Sédentaires de Cambérène 2 500 000 FCFA
- Itinérantes de Cambérène 1 000 000 FCFA
- Fagarou II de Liberté VI 2 000 000 FCFA

## II - 2.8.3. LES ASPECTS FINANCIERS

Le budget 1991/1992 correspondant au démarrage de ce Sous-Projet avait prévu une enveloppe de 9 912 000 FCFA dont 8 000 000 FCFA au titre du crédit.

Le montant du crédit a été totalement mobilisé à la date du 31/8/1992.

## II - 2.9. AUTRES SOUS-PROJETS DU VOLET FIDA

### II - 2.9.1. ARTISANS DU NGALLENKA

L'étude socio-économique de ce Sous-Projet a révélé une remise en cause des propositions formulées dans le premier Projet.

L'étude a conclu que le Gouvernement du Sénégal aurait intérêt à abandonner le Sous-Projet "Artisans du NGallenka" qui risque de ne pas aboutir, et à transférer le montant du prêt au compte des "Activités non Identifiées" réservé au financement de Sous-Projets nouveaux.

Une décision officielle n'est toujours pas prise quant à l'issue à réserver à ce Sous-Projet.

### II - 2.9.2. PECHE ARTISANALE DE SAINT-LOUIS

L'étude socio-économique de ce Sous-Projet n'avait pas permis d'identifier les groupes cibles. Cette étude devrait être complétée par une enquête de motivation et une identification des groupes cibles.

L'enquête de motivation réalisée n'a pas permis non plus d'identifier ces groupes cibles. Il s'avère que le contexte dans lequel le Projet a été conçu a beaucoup évolué et nécessite une reformulation du Projet. Les personnes visées initialement se sont insérées en partie dans d'autres secteurs ou simplement se sont déplacées vers d'autres zones.

Le Commissariat Général à l'Emploi s'est approché de la Direction du Projet pour relancer ce Sous-Projet. Les termes de référence améliorés ont été remis au Commissariat Général à l'Emploi pour exploitation mais depuis lors ils n'ont pas encore réagi.

Au même titre que le Sous-Projet Artisans du NGallenka, une décision officielle n'est pas toujours arrêtée relative à la suite à donner à ce sous-Projet.

### II - 2.9.3. - LES SOUS-PROJETS A IDENTIFIER

Une enveloppe d'environ 100 Millions de Francs CFA est réservée par le FIDA pour le financement d'actions à identifier.

Le retard dans l'exécution des projets de base est à l'origine du gel observé dans cette catégorie.

## II - 3. DIRECTION DU PROJET

### II - 3.1. CADRE INSTITUTIONNEL DU PROJET

L'Arrêté 8166 du 26 Septembre 1991 du Ministère du Développement Rural et de l'Hydraulique avait créé et organisé la Direction du Projet "Des Petits Projets Ruraux".

Il avait institué les cinq Départements suivants :

- Département des Etudes et de la Programmation (DEP)
- Département de la Production du Suivi et de l'Evaluation (DPSE)
- Département des Infrastructures et des Aménagements (DIA)
- Département de la Formation (DF)
- Département Administratif et Financier (DAF).

Le Directeur du Projet est secondé par un Directeur Adjoint et il est assisté par un Superviseur pour le Volet FIDA.

Le Decret 92-511 du 19 Mars 1992 a rattaché le Projet au Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

La passation de service a eu lieu le 22 Avril 1992 entre le Ministère du Développement Rural sortant et le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille entrant.

Les mesures suivantes ont été prises par le Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

- Nomination de Mme Awa Dia NIANG au poste de Coordinatrice du Sous-Projet Micro-Maréyage par lettre N° 2442 du 5 Mai 1992. Elle sera assistée par Mmes Mame Yacine KANE et Khady Fall NDIAYE.
- Nomination de Mr Ababacar Sadeh KOUNTA en renforcement d'effectif pour le réseau Informatique par lettre N° 3111 du 3 Juin 1992.
- Nomination de Mr Abdoulaye KAMARA comme Contrôleur de Gestion du Projet par lettre N° 3119 du 4 Juin 1992.
- Nomination de Mr Joseph FAYE comme Chef Comptable en remplacement de Mr Ousseynou CISSE, Mme Aïssatou NDIAYE pour servir au Sous-Projet Micro-Maréyage et de Mme Paulelle Fall SOURANG journaliste pour servir en qualité d'attachée de presse par lettre N° 0056/MFEF/CAB/SP du 01/06/1992.
- Nomination de Mr Joseph FAYE comme Chef de Département Administratif et Financier en remplacement de Monsieur Babacar MBaye DIOP nommé Conseiller Technique du Directeur et nomination

du Lieutenant Colonel Sadio DRAME comme Chef Comptable en remplacement de Monsieur Joseph FAYE par Note de service N° 3812 du 22 Juillet 1992.

9 - Nomination de Monsieur Ibrahima PAYE au poste de Coordonnateur Régional de Dakar du Projet "Des Petits Projets Ruraux" par lettre N° 4181 du 31 Juillet 1992.

- Création de l'Arrêté N° 4581 du 21 Août 1992 instituant une Commission de réception pour toutes les fournitures et pour tous les travaux. Cette Commission sera présidée par le Chef du SAGE du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et comprendra outre le Président, le Chef du DAF/PPPR, le Chef du DIA/PPR et le Chef du Sous-Projet concerné.

La Commission peut aussi s'adjoindre les services de tous agents compétents en fonction de la nature des travaux et fournitures à réceptionner.

- Gestion des véhicules du Projet en Pool avec obligation de les stationner au Ministère à partir du Vendredi à 18 heures jusqu'au Lundi matin à 7 heures par lettres N° 3140 du 5 Juin 1992 et N° 4458 du 12 Août 1992.

- Faire exécuter un audit organisationnel du Projet par les services du Ministère de la Modernisation de l'Etat par lettre N° 3333 du 6 Juin 1992.

## II - 3.2. ETUDES ET REALISATIONS DE LA DIRECTION DU DU PROJET

La Direction du Projet a assuré la coordination et la supervision des différentes actions à travers les cinq Départements du Projet.

### - Le Département des Etudes et de la Programmation (DEP)

a mené les études technico-économiques de certains nouveaux Sous-Projets et a coordonné les études menées par les consultants. Il a par ailleurs, supervisé l'ensemble des études d'exécution des nouveaux périmètres et elles de Fass Médina Gounass.

Ce Département a piloté les travaux d'élaboration du manuel de procédures et organisé la réunion du Comité d'Approbation des projets en date du 2 Août 1991.

Il a préparé sept projets approuvés par le Ministre du Développement Rural le 19 Juillet 1991 et un second lot de 43 projets a été également approuvé le 6 Novembre 1991.

Tous les projets approuvés sont d'un montant inférieur à 10 Millions de Francs CFA.

Le deuxième Comité d'Approbation qui était prévu le 31 Mars 1991 ne s'est pas réuni pour examiner les 17 projets étudiés pour la

circonstance.

- Le Département de la Production du Suivi et de l'Évaluation (DPSE)

a réalisé les actions suivantes :

- élaboration de la programmation des actions des volets IDA et FIDA pour la gestion 1991/1992 ;

- élaboration des budgets pour les volets IDA et FIDA pour la gestion 1991/1992 ;

- rédaction des rapports d'activités N°4 et 5 ;

- élaboration des tableaux de bord du Projet au 30 juin 1991, au 31 Décembre 1991.

- rédaction du bilan des réalisations du Projet 1982/1992 ;

- rédaction des contrats de prestation de services entre la Direction du Projet et les organismes suivants : Secteur Agricole de Bakel, Centre National Avicole de MBao, le Service de l'Expansion Rurale, le Projet pour l'Auto-développement de la zone de Sinthiou Boubou, la FONGS, l'Inter-Entente de Koumpentoum, le GIE le Niani de Tambacounda ;

- réalisation du bilan de la campagne de commercialisation de la banane pour la gestion 1991/1992 ;

- évaluation des besoins en intrants pour les groupements du NGallenka, de Matam, de Bakel, de MBourokh, de Dagana, de Toubacouta et des projets avicoles de Dakar ;

- suivi des comptes d'amortissement des Sous-Projets du NGallenka, des périmètres Bananiers de Sédhiou, des projets de base de la deuxième phase et des nouveaux Sous-Projets approuvés.

- suivi de la production des périmètres rizicoles du NGallenka et Bananiers de Sédhiou.

- Le Département de la Formation (DF)

a mené les actions suivantes :

- sensibilisation et animation sur les conditions fixées par le projet à l'intention des projets de base et des nouveaux Sous-Projets ;

- identification des besoins en formation des groupements concernés

- supervision des sessions de formation des groupements anciens et nouveaux du NGlallenka assurées par la SAED et le GIE FEDDE pour une mise à niveau et une formation des Comités de Gestion des pompistes, des aigadiers et des magasiniers. Les modules ont trait : aux facteurs de production, aux moyens de production et à la gestion technique et financière. Un programme

d'alphabétisation fonctionnelle est actuellement en cours.

- supervision d'une session de formation à Bakel assurée par la SAED pour les Comités de Gestion, les pompistes, les magasiniers et les aigadiers. Le programme de Matam sera exécuté avec le démarrage des travaux.

- formation des pompistes des groupements producteurs de banane assurée par les techniciens de la SAED et les membres de l'encadrement du Projet.

- formation des Groupements Apicoles de Bignona en technique de Production en rapport avec le Projet de relance et les membres de l'encadrement.

- l'AISB a proposé un programme de formation approuvé pour les groupements maraîchers qu'elle encadre.

- le DF a déjà élaboré des programmes de formation pour Toubacouta, MBourokh et les femmes de Dimar.

- Le Département des Infrastructures et des Aménagements (DIA)  
a mené les actions suivantes par Sous-Projet :

#### SOUS-PROJET NGALLENKA

- Travaux de terrassement pour les périmètres à réhabiliter et le périmètre de Dimar 11 (pour les femmes) adjugés à l'Entreprise FRANZETTI par Marché ;

- Travaux de terrassement des nouveaux PIV du FIDA adjugés à l'Entreprise CDE par marché ;

- Travaux de génie civil sont confiés à plusieurs entreprises sur la base d'une consultation ;

- Fourniture de matériaux de construction assurée par les Entreprises Keur Khadim pour la réhabilitation et par ESMB pour les nouveaux PIV par marchés.

Le complément de matériaux est fourni par des Entreprises diverses sur la base d'une consultation.

Fourniture des groupes motopompes et des moteurs de secours des 10 nouveaux PIV du FIDA et du PIV des Femmes de Dimar par la Société Equipe Plus à la suite d'un marché.

#### MATAM - BAKEL

- Travaux de terrassement adjugés à l'Entreprise LAYOUSSE par marché ;

- Fourniture de matériaux de construction par diverses entreprises

à partir d'une consultation ;

- Construction du magasin de Diawara de Bakel par l'Entreprise GIE DELAC par consultation et choix de l'entreprise devant construire le magasin de Moudéri/Bakel par consultation ;

- Fourniture de 5 GMP adjugé par marché à la société Equip Plus en attendant l'avis de non objection de la Banque Mondiale.

#### Nouveaux Sous-Projets de Dagana

- Travaux de terrassement de Diawel puis Kheune par l'Entreprise EMTB à la suite d'une consultation ;

- Travaux de terrassement de Bokhole puis Tolu Aïcha à NDieurba par la SECARDI à la suite d'une consultation dont la résiliation du contrat pour le dernier périmètre est demandée par la Direction du Projet ;

- Les magasins de Diawel et Kheune sont confiés à l'Entreprise MBaye Samb par contrat ;

- Les groupes motopompes de ces quatre périmètres ont été choisis après consultation. Les GMP de Diawel et Kheune ont été choisis par bon de commande.

#### SOUS-PROJET APICULTURE DE KOLDA ET DE BIGNONA

- Fourniture de ruches modernes confiée à l'Entreprise EMKR par consultation ;

- Fourniture de biens collectifs pour l'apiculture et le petit équipement confiée à la Société MBIN-FAMAKH par consultation ;

- Fourniture des ruches améliorées de Kolda confiée à des entreprises de Koldasous la supervision de la chambre des métiers de ladite localité ;

- construction des magasins de Bignona et Kolda réalisée par des entreprises choisies par consultation.

#### Nouveaux Sous-Projets de Thiès

- Fonçage des puits et tests de débits confiés au Service Régional de l'Hydraulique de Thiès ;

- Fourniture des matériaux de construction réalisée par l'Entreprise CEC et choix de la Société Sehi Sénégal pour la mise en place du réseau d'irrigation ;

- Réparation du poullailler de REFDI à SINDIAN, fonçage d'un puits et fourniture de sujets, d'aliments de volaille et de produits vétérinaires.

### Sous-Projet de Mbourokh

- Test de pompage réalisé par HYDRO-CONSULT et plan d'aménagement et études hydrauliques confiés à un Consultant indépendant Fadel NDAO par consultation ;
- Travaux d'aménagement, réalisation de cabine de pompage et de bornes fontaines, travaux de déssouchage confiés à l'ONG ADAUA Sénégal après consultation.

La fourniture et la pose de la tuyauterie en PVC et accessoires est confiée à la Société SEHI-SENEGAL après consultation.

### Sous-Projets Avicoles de Dakar

Les travaux de construction des poulaillers, des poussinières et des magasins sont confiés aux entreprises EGCB pour Bambilor et Rufisque et E2I pour Sébikotane et Thiès et EBS pour Keur Massar après une consultation.

### Nouveaux Sous-Projets de Tambacounda

- Exécution du plan d'aménagement du périmètre de Syll par la DIA
- Proposition du plan d'aménagement du périmètre de Faraba par le GIE Takku Ligey de l'APROVAG ;

### Nouveaux Sous-Projets de Diourbel

- Réalisation étable de Diongo et adduction d'eau par l'Entreprise EBTP de Diourbel sur consultation ;
- Réalisation de la Bergerie et du magasin de NDiandé Fall à Bambey par l'Entreprise EGFF sur consultation ;

### Nouveaux Sous-Projets de Saint-Louis

- Construction en cours d'une étable, d'un magasin et adduction d'eau pour le projet d'embouche de SANAR par SBEP sur consultation ;
- Signature d'un contrat pour la construction de l'étable du Projet Embouche du GIE Feu Mame Darou NDiaye de Rao.

### Nouveaux Sous-Projets de Bakel

- L'AISB Agence d'Exécution de ce Sous-Projet a reçu des ordres de service pour le démarrage des puits et du réseau d'irrigation de cinq périmètres maraîchers dans le Département de Bakel et les a effectivement démarrés.

### Le Département Administratif et Financier (DAF)

a mené les actions suivantes :

- gestion du patrimoine du Projet et des ressources humaines
- tenue de la comptabilité du Projet ;
- gestion et suivi de la Trésorerie du Projet ;
- confection des demandes de paiement et des mémoires de remboursement ;
- suivi des rapports avec les organismes sociaux et de la politique sociale ;
- gestion du parc automobile, des fournitures, des services rendus et des immobilisations ;
- élaboration des éléments financiers du Volet IDA à la date du 30 Juin 1991.

Ces éléments ont fait l'objet d'un audit financier par le Cabinet PRICE WATERHOUSE MAYORO WADE.

### Le Superviseur du Volet FIDA (SVF)

En rapport avec les autres départements et l'Instructeur du crédit de la CNCAS a supervisé les actions menées au niveau du Volet FIDA notamment :

- travaux d'exécution techniques des Sous-Projets de MBourokh, Dimar et NGallenka II ;
- le démarrage des activités du Sous-Projet Micro-mareyage
- l'équipement à crédit d'unités de transformation de récoltes pour le Sous-Projet de Bakel et des ruches modernes pour le Sous-Projet de Bignona ;
- la restitution des informations sur le Projet embouche Fatick aux autorités de la Région et aux membres de l'encadrement en identifiant au passage les six groupements prêts à démarrer ;
- à la recherche de solutions aux problèmes fonciers (qui sont maintenant résolus) du Sous-Projet de Toubacouta ainsi qu'au système d'exhaure à préconiser ;
- l'identification des besoins en fonds de roulement des groupements de Toubacouta, Mbourokh et NGallenka.

## LA DIRECTION DU PROJET

a en outre :

- reçu des missions de supervision conjointes IDA/FIDA dont la dernière remonte au mois de Mai 1991

- reçu des missions de supervision de la Banque Mondiale dirigées par :
  - Monsieur Adel Bichara du 14 au 24 Novembre 1991
  - Monsieur Sidi JAMMEH du 9 au 16 Mai 1992 et de
  - Monsieur MELCONVIAN dans la première quinzaine du mois de Juillet 1992 ;

- effectué une mission de travail à Rome et à Washington au mois de Novembre 1991 pour rencontrer les autorités du FIDA et de l'IDA ;

- présidé les différentes réunions de coordination de la Direction ainsi que celles élargies aux CSP durant la période ;

- reçu deux audits financiers du Cabinet Price Water House Mayoro Wade et un audit organisationnel des services du Ministère de la Modernisation de l'Etat.

Elle a, par ailleurs, lancé un Appel d'Offres pour la fourniture de véhicules dont les 2 lots du marché sont adjugés : à la Sénégalaise de l'Automobile pour les véhicules PAJERO tout terrain et les doubles cabines au GIE NISSAN pour le véhicule Break 5 places.

Le marché de l'Informatique est adjugé à SIB pour les logiciels et les équipements tandis que les onduleurs sont adjugés à Richards Equipement.

## II - 3.3. LES ASPECTS FINANCIERS DE LA DIRECTION DU PROJET

Eléments financiers à fournir par le Département Administratif et Financier.

DIRECTION DU PROJET  
DES PETITS PROJETS RURAUX

III SUIVI DES ACTIVITES 1991/1992

D.P.S.E.

ACTIONS	:JUILLET A DECEMBRE 1991:	JANVIER A JUIN 1992	:JUILLET A DECEMBRE 1992:
I REHABILITATION DU NGALLENKA :	:	:	:
- Sensibilisation pour versement 60% avr. et 5% de la contre valeur des marchés de réhabilitation :	yyyyyyyyy:	:	:
- Exécution travaux terrassement et- génie civil :	:	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:
- Achèvement des travaux extension de: la base :	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:	:
Séance de formation avec les membres de l'encadrement pour la tenue de fiches de suivi et des indicateurs de performance :	:	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:
IV 2 PERIMETRES IRRIGUES DE MATAN :	:	:	:
Mise en place de l'équipe d'encadrement :	:	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:
Rection des groupements en GIE :	yyyyyyyyy	:	:
Sensibilisation pour versement :	:	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:
Elaboration contrat SAED-GIE :	:	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:
Acquisition véhicule S-Projet et motos pour les encadreurs :	:	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:
Lancement Appel d'offres GMP et accessoires :	:	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:
tuyaux PVC et accessoires :	:	:	:
Exécution des travaux de terras- sement et de génie civil :	:	nnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnn	:
Contrat avec les structures de forma- tion des groupements :	yyyyyyyyy:	:	:
gestion alphabétisation :	:	:	:
Acquisition d'intrants agricoles :	:	nnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnn	:
Construction magasins de stockace :	:	nnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnn	:
Mise en eau des périmètres :	:	nnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnn	:
3 - PERIMETRES IRRIGUES DE BAKEL :	:	:	:
Mise en place de l'équipe d'encadrem.:	:	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:
Erection en GIE des 3 GP :	yyyyyyyyy:	:	:
Sensibilisation pour le versement initial :	:	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:
Contrat développement SAED GIE :	:	:	:
Appel d'offres travaux de terras- sement et de génie civil :	:	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:
Réception marché matériaux construction :	:	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:
Réception tuyaux PVC et accessoires :	yyyyyyyyy:	:	:
Execution des travaux de terras- sement et génie civil :	:	nnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnn	:
Acquisition d'intrants agricoles :	:	nnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnn	:
Acquisition motos pour encadreurs :	:	yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy	:
Mise en eau des périmètres :	:	:	nnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnnn

R : réalisé  
nr : non réalisé  
er : en cours de réalisation



ACTIONS	:JUILLET A DECEMBRE 1991:	JANVIER A JUIN 1992	:JUILLET A DECEMBRE 1992:
Sélection des dossiers à étudier	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx
Collecte des données socio-économai. complémentaires	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx
Etudes technico-économiques des dossiers agent satisfait les conditions de financement	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx
Présentation des dossiers aux Comités d'approbation des projets inter ministériel Bailleurs de fonds	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx
Contrat de prestation de services avec agences d'exécution retenues	ererererererer	ererererererer	ererererererer
Exécution des projets approuver			xxxxxxxxxxxx
SOUS-PROJETS FINANCES PAR LE FIDA			
8 - PERIMETRES DU SECOND NGALLENKA			
Réception des groupes motopompes matériaux de construction		ererererererer	xxxxxxxxxxxx
Contrat de développement SAED/GIE	xxxxxxxxxxxx		
Rehabilitation de la base du sous-projet	xxxxxxxxxxxx		
Construction de 10 magasins		xxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxx
Etudes des pistes de production		xxxxxxxxxxxx	
Elaboration de dossier de prêts pour acquisition d'intrants		xxxxxxxxxxxx	
Contrat pour un protocole de recherche avec ISRA		xxxxxxxxxxxx	
Contact avec les structures de formation pour la formation en gestion et alphabétisation des groupements		xxxxxxxxxxxx	
Exécution des travaux de terrassement et de génie civil		ererererererer	
Mise en eau des périmètres			xxxxxxxxxxxx
9 - GROUPEMENT DES FEMMES DE DIMAR			
Contact avec les structures de formation pour une formation et alphabétisation du groupement		xxxxxxxxxxxx	
Duverture compte bancaire et sensibilisation au versement initial		xxxxxxxxxxxx	
Contrat développement SAED/GIE		xxxxxxxxxxxx	
Construction d'un magasin 120 m2		xxxxxxxxxxxx	
Réalisation des travaux de terrassement		xxxxxxxxxxxx	
Réalisation des travaux de génie civil		xxxxxxxxxxxx	
Acquisition d'une moto pour l'encadrement		xxxxxxxxxxxx	
Elaboration d'un dossier de crédit intrants CNCA			xxxxxxxxxxxx
10 - GROUPEMENT DES FEMMES DE MBOUROR			
Test de pompage		xxxxxxxxxxxx	
Réalisation études pédologiques et plan d'aménagement		xxxxxxxxxxxx	
Sensibilisation pour le versement initial	xxxxxxxxxxxx		
Contrat avec les structures de formation pour la formation en gestion et alphabétisation du GIE		xxxxxxxxxxxx	
Exécution des travaux de terrassement et de génie civil			ererererererer
Acquisition d'un SMP et moto			ererererererer
Elaboration dossier crédits intrants CNCA			xxxxxxxxxxxx
11 - PERIMETRES MARAICHERS C.R. TOUBACOUTA			
Constitution et erection des groupements en GIE		ererererererer	



ACTIONS	:JUILLET A DECEMBRE 1991:	JANVIER A JUIN	:JUILLET A DECEMBRE 1992 :
Réception du marché de fourniture de GMP pour les bananiers de Diendé	XXXXXXXXXXXX		
Réception du marché de fourniture de GMP et accessoires pour les groupements de Second Ngallenka			XXXXXXXXXXXX
Adjudication du marché pour l'informatisation de la Direction du Projet	XXXXXXXXXXXX		
Appel d'offres pour acquisition de véhicules pour la Direction et les sous-projets	XXXXXXXXXXXX		
Appel d'offres pour travaux de terrassement de génie civil des périmètres de Mataa et Bakel			XXXXXXXXXXXX
Consultation pour la fourniture individuel et collectif des groupements d'apiculteurs de Kolda			XXXXXXXXXXXX
Identification des besoins pédagogiques et financiers de la formation			XXXXXXXXXXXX
Prise de contact avec l'ISRA pour établir un protocole de recherche			XXXXXXXXXXXX
Appel d'offres pour les travaux de défrichage des périmètres de Fass Médina Gounass			XXXXXXXXXXXX
Elaboration Appel d'offres travaux de terrassement et de génie civil des PIV Fass Médina Gounass			XXXXXXXXXXXX
Construction de magasins au niveau des sous-projets de Podor			XXXXXXXXXXXX
Elaboration des dossiers de prêts d'équipement et d'intrants au niveau des sous-projets de Podor, Mataa, Fatick, Toubiscouta et MBouroukh			XXXXXXXXXXXX
Transformation des récoltes et pêche St-Louis auprès de la CNCA			XXXXXXXXXXXX
Fournitures d'intrants agricoles au niveau des périmètres Mataa, Bakel et Fass Médina Gounass			XXXXXXXXXXXX
Supervision des différents Sous-projets	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX
Rédaction des différents Rapports d'Exécution	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX
Finalisation des différents contrats de prestation de services avec les différents Agences d'Execu.			
Exploitation de la Banque de projets dans le cadre des sections non identifiées	XXXXXX	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX
Exécution technique des nouveaux sous-projets des volets actions à identifier de l'IDA et du FIDA		XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX
Suivi et évaluation de l'ensemble des contrats de prestation des services de développement			XXXXXXXXXXXX

ACTIONS :JUILLET A DECEMBRE 1991: JANVIER A JUIN 1992 :JUILLET A DECEMBRE 1992:

Identification des sites	:	:	:
Domiciliation comptes à la CNCA	:	:	:
et sensibilisation pour le versement initial	:	:	:
Acquisition d'un véhicule et d'une moto pour l'encadrement	:	:	:
Contrat prestation service SER/PPPR	:	:	:
Elaboration d'un contrat de développement SER/GIE pour discussion	:	:	:
Mise en place de l'équipe d'encadre.	TTTTTTTTT:	:	:
Elaboration dossiers de prêt pour équipements et intrants CNCA	:	:	:
Contact avec les structures de formation pour une formation en technique de production	:	:	:
Exécution technique des périmètres et ouvrages	:	:	:
12 GROUPEMENTS FEMININS POUR LA TRANSFORMATION DES RECOLTES	:	:	:
Etudes socio-économique des groupes cibles dans les départements de Bakel, Taaba et Kaffrine	TTTTTTTTT:	:	:
Contrat de développement FONGS/FGPF	:	:	:
Elaboration des dossiers de prêts d'équipement CNCA	:	:	:
Acquisition véhicule pour l'encadre.	:	:	:
Domiciliation des comptes à la CNCA	:	:	:
et sensibilisation pour le versement initial	:	:	:
Erection des groupements en GIE	:	:	:
Mise en place des équipements	:	:	:
Formation en alphabétisation, gestion et technique de production	:	:	:
13 - GROUPEMENTS DE REVENDEUSES DE POISSON	:	:	:
Constitution et erection des groupements en GIE	:	:	:
Domiciliation des comptes à la CNCA	:	:	:
et sensibilisation pour le versement initial	:	:	:
Définition des modalités de gestion du Sous-Projet	:	:	:
Identification d'une coordinatrice du Sous-Projet	TTTTTTTTT:	:	:
Elaboration contrat de dévelos. DPPPR/GIE pour discussion	:	:	:
Contrat avec les structures de formation pour la formation en gestion alphabétisation des groupements	:	:	:
Démarrage des activités avec groupes test	:	:	:
14 - GROUPEMENT D'EMBOUCHE BOVINE ET OVINE DE LA REGION DE FATICK	:	:	:
Constitution et erection des groupements en GIE	:	:	:
Domiciliation des comptes à la CNCA	:	:	:
et sensibilisation des groupements pour le versement initial	:	:	:
Acquisition d'un véhicule pour le sous-projet	:	:	:
Contrat de prestation de services DIREL/PPPR par un avenant	TTTTTTTTT:	:	:
Contrat de développement entre la DIREL et les GIES pour discussion	:	:	:
Elaboration dossier de prêts CNCA	:	:	:
Contact avec les structures de format pour une formation en alphabétisation techniques d'élevage	:	:	:

ACTIONS	:JUILLET A DECEMBRE 1991: JANVIER A JUIN 1992	:JUILLET A DECEMBRE 1992:
Identification des sites	:	:
Domiciliation comptes à la CNCA	:	:
et sensibilisation pour le versement initial	:	:
Acquisition d'un véhicule et d'une moto pour l'encadrement	:	:
Contrat prestation service SER/PPPR	:	:
Elaboration d'un contrat de développement SER/GIE pour discussion	:	:
Mise en place de l'équipe d'encadre.	yyyyyyyyyy:	:
Elaboration dossiers de prêt pour équipements et intrants CNCA	:	:
Contact avec les structures de formation pour une formation en technique de production	sererererererererere:	:
Exécution technique des périmètres et ouvrages	:	:
12 GROUPEMENTS FEMININS POUR LA TRANSFORMATION DES RECOLTES	:	:
Etudes socio-économique des groupes cibles dans les départements de Bakel, Tamba et Kaffrine	yyyyyyyyyy:	:
Contrat de développement FONGS/FGPF	:	:
Elaboration des dossiers de prêts d'équipement CNCA	sererererererererere:	:
Acquisition véhicule pour l'encadre.	:	:
Domiciliation des comptes à la CNCA et sensibilisation pour le versement initial	sererererererererere:	:
Erection des groupements en GIE	sererererererererere:	:
Mise en place des équipements	sererererererererere:	:
Formation en alphabétisation, gestion et technique de production	:	:
13 - GROUPEMENTS DE REVENDEUSES DE POISSON	:	:
Constitution et erection des groupements en GIE	:	:
Domiciliation des comptes à la CNCA et sensibilisation pour le versement initial	sererererererererere:	:
Définition des modalités de gestion du Sous-Projet	sererererererererere:	:
Identification d'une coordinatrice du Sous-Projet	yyyyyyyyyy:	:
Elaboration contrat de dévelop. PPPR/GIE pour discussion	:	:
Contrat avec les structures de formation pour la formation en gestion alphabétisation des groupements	:	:
Démarrage des activités avec groupes test	:	sererererererererere:
14 - GROUPEMENT D'EMBOUCHE BOVINE ET OVINE DE LA REGION DE FATICK	:	:
Constitution et erection des groupements en GIE	sererererererererere:	:
Domiciliation des comptes à la CNCA et sensibilisation des groupements pour le versement initial	sererererererererere:	:
Acquisition d'un véhicule pour le sous-projet	:	sererererererererere:
Contrat de prestation de services DIREL/PPPR par un avenant	yyyyyyyyyy:	:
Contrat de développement entre la DIREL et les GIES pour discussion	:	sererererererererere:
Elaboration dossier de prêts CNCA	sererererererererere:	:
Contact avec les structures de format pour une formation en alphabétisation techniques d'élevage	:	sererererererererere: